



COMMENT IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LA GESTION DE L'EAU ?

Retours d'expériences
de Parcs Naturels Régionaux

Démarches participatives



CARNET
MÉTHODOLOGIQUE
& PRATIQUE

BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET CORSE

Septembre 2016

REMERCIEMENTS

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est tiennent à remercier :

Mélanie FERRATON, du Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est et du Laboratoire EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc / CNRS, pour la rédaction des deux carnets de ce guide, issus de son travail de thèse, et pour son travail global de coordination,

ainsi que toutes les personnes qui ont contribué directement ou indirectement à ce guide :

- **Pour ses conseils et sa relecture :** Fabien HOBLEA du laboratoire EDYTEM, Université Savoie Mont Blanc / CNRS,
- **Pour la co-rédaction des fiches contextes et fiches expériences :** Renaud DUMAS du conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur, Marjorie GRIMALDI du PNR du Luberon, Bertrand JOLY du PNR du Vercors, René PERRIER du conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur, Bérange SERROI du PNR de Chartreuse - Laboratoire EDYTEM,
- **Pour leur participation au comité de lecture, leurs conseils et leurs relectures :** Jean-Louis BARBON président et Henri FAURE trésorier du Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est, Denis FABRE président des Amis du Parc de Chartreuse et ancien président du conseil scientifique du PNR de Chartreuse, Elisabeth BRAZIER CHASSAGNE de l'Union régionale des CPIE, Julien BIGUE de l'Association Rivières Rhône-Alpes, Betty CACHOT du SYRIBT, Daniel DURR de l'Université Lumière Lyon 2, Hélène FLACHON, Julien DUBUIS et Nathalie SUREAU-BLANCHET de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse,
- **Pour la réalisation des illustrations :** Eric RIVET.

Les partenaires pour le travail de thèse de Mélanie FERRATON, dont ce guide est issu, sont :

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est, le Laboratoire EDYTEM de l'Université Savoie Mont Blanc / CNRS, la Région Rhône-Alpes, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT).

SOMMAIRE

1	<u>FICHE PRATIQUE SYNTHETIQUE : LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'EAU DANS LES PNR</u>	3
2	<u>LA RECETTE POUR CONCEVOIR UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE</u>	9
2.1	INGREDIENTS PRINCIPAUX	11
2.2	PREPARATION	11
2.3	CONSOMMATION	13
3	<u>RETOURS D'EXPERIENCES : LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'EAU DANS LES PNR DE CHARTREUSE, DU LUBERON, DES PREALPES D'AZUR ET DU VERCORS</u>	15
3.1	RETOURS D'EXPERIENCES ET ENSEIGNEMENTS	57
4	<u>CARNET PRATIQUE : LES FICHES OUTILS BISTR'EAU, TRAÇAGE PARTICIPATIF, ET CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE</u>	61

TABLE DES ENCADRES

Encadré 2 : Facteurs favorisant la motivation des parties prenantes d'une démarche participative

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 9 : Retours d'expériences et enseignements sur la mise en œuvre de démarches participatives

CARNET METHODOLOGIQUE ET PRATIQUE

Le carnet méthodologique et pratique est introduit par une fiche synthétique qui résume l'esprit de l'approche de la participation publique dans les PNR du Sud-Est. Celle-ci retrace les principaux éléments de compréhension de la gestion participative de l'eau, jugés les plus nécessaires à sa mise en pratique.

La partie méthodologique du carnet s'appuie sur des expériences de démarches participatives menées dans quatre PNR des Régions Rhône-Alpes (en vigueur jusqu'au 31 décembre 2015) et PACA (PNR de Chartreuse, PNR du Luberon, PNR des Préalpes d'Azur et PNR du Vercors) qui présentent des modes d'intervention différents de la gestion participative de l'eau. Il se compose :

- d'une fiche méthodologique sur la conception d'une démarche participative, à partir des analyses et expérimentations menées sur ces territoires,
- de fiches expériences co-construites avec les chargé(e)s de mission « eau » de ces PNR, à partir d'un modèle commun visant à faciliter leur lecture et leur compréhension,
- d'un tableau présentant des situations de résistance et de blocage, identifiées dans les PNR, ainsi que des pistes de solutions recensées et/ou pratiquées.

La partie pratique est composée de fiches outils calquées sur les objectifs de la gestion participative de l'eau. Les outils présentés sont ceux expérimentés dans le PNR de Chartreuse dans le cadre du montage de l'observatoire participatif de l'eau. Ces outils innovants, ont été testés dans un contexte particulier et les fiches outils ne sont pas garantes de leur réussite. Cependant, elles fournissent les éléments jugés nécessaires à leur transfert dans d'autres territoires en accordant une place prépondérante aux objectifs de chaque étape de leur déroulement et aux facteurs de réussite et d'échec, optimisant ainsi le transfert d'expérience.

Il est alors préconisé de porter un regard attentif à ces éléments plus qu'aux outils en eux-mêmes afin d'éventuellement adapter leur forme à leur contexte d'utilisation.

La mise en œuvre de ces outils ne peut pas être un objectif en soi, elle doit être une manière pertinente de répondre aux objectifs poursuivis.



**1 FICHE PRATIQUE
SYNTHETIQUE : LA GESTION
PARTICIPATIVE DE L'EAU DANS
LES PNR**

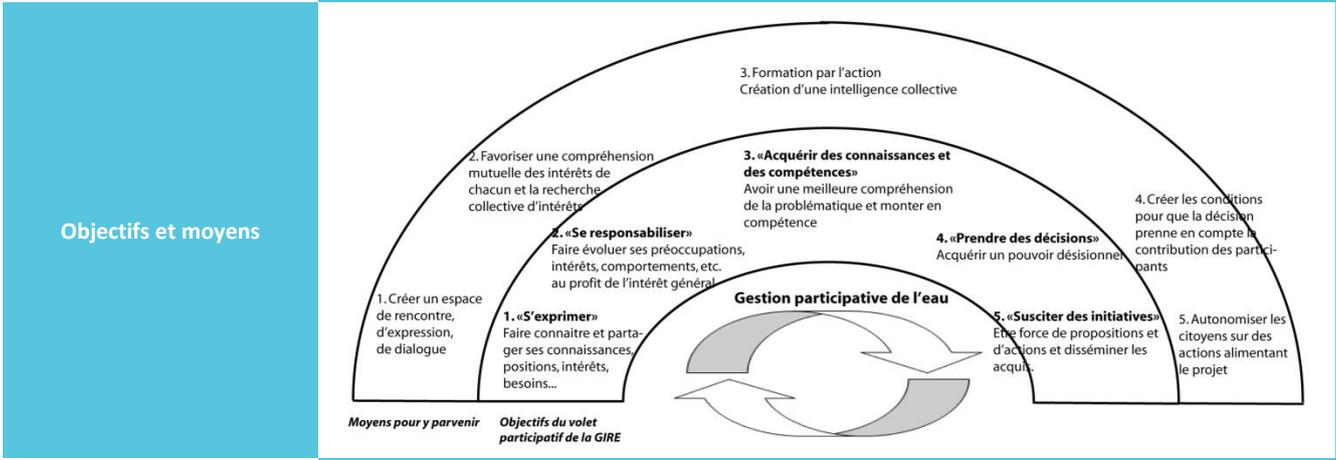
Définition officielle du volet participatif de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE)	« Afin de garantir une utilisation durable des ressources en eau, la GIRE ¹ souligne l'importance d' impliquer tous les acteurs concernés au sein d'un même bassin hydrographique : autorités, institutions, secteur privé et public et société civile, avec une attention particulière accordée aux femmes et aux groupes minoritaires » (Inforessources, Focus N°1, 2003).
Définition de la gestion participative de l'eau	<p>Impliquer les citoyens volontaires dans des processus de gestion, en les informant, consultant et concertant et en intégrant leur contribution au processus décisionnel et dans des actions issues de la décision.</p> <p>La participation prend effet dans un cadre et un lieu donnés. Les participants viennent apporter leur contribution à une action, un projet, à partir de leurs connaissances, savoirs, compétences et intérêts propres à chacun ou à chaque groupe représenté. La démarche participative correspond au processus permettant l'évolution d'une pluralité d'intérêts particuliers vers un intérêt collectif partagé qui a obtenu un consentement. L'objectif est de déterminer ensemble ce qui peut être le mieux pour tous. Les démarches participatives s'établissent en lien direct avec le système politique, institutionnel, culturel, social... établi.</p>
Cadrage réglementaire	<p>1992 : Loi sur l'eau (loi 91-3 du 3 janvier 1992) : référence à la notion de GIRE sous l'appellation « gestion équilibrée de la ressource en eau ». (Définition précise de la GIRE en 2000²)</p> <p>Principe 10 de la Déclaration de Rio : fondateur du volet participatif</p> <p>« Au niveau national, chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l'environnement que détiennent les autorités publiques [...] et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décision. »</p> <p>1998 : l'article 6 de la Convention d'Aarhus : traduction juridique et administrative de l'accès à l'information et de la participation du public au processus décisionnel.</p> <p>2000 : La Directive Cadre sur l'Eau (DCE) transposée en droit français par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 : renforce la transparence de la politique de l'eau et la participation des acteurs de l'eau et du public</p> <p>"Les Etats membres encouragent la participation active de toutes les parties concernées à la mise en œuvre de la présente directive »</p> <p>2004 : Relevé des décisions du 6 octobre de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : « <i>la consultation du public ne peut pas être limitée à des corps intermédiaires, même compris de façon large, mais doit viser tous les citoyens</i> »</p> <p>2006 : 4^e Forum mondial de l'eau : le volet participatif devient inhérent à la GIRE.</p> <p>« <i>La gestion des ressources en eau doit être organisée avec une participation à la prise des décisions, à côté des administrations gouvernementales compétentes, des autorités territoriales concernées, des représentants des différentes catégories d'usagers et des associations de protection de la nature ou porteuses d'intérêts collectifs</i> »</p>

¹ La GIRE est un mode de gestion qui repose sur un cadre conceptuel et méthodologique fondé sur la prise en compte de l'ensemble des interactions entre les usages de la ressource à l'échelle d'un bassin-versant de manière à assurer leur renouvellement et leur durabilité tout en maintenant le fonctionnement du territoire, de manière à répondre avec équité aux besoins des différents usages et usagers.

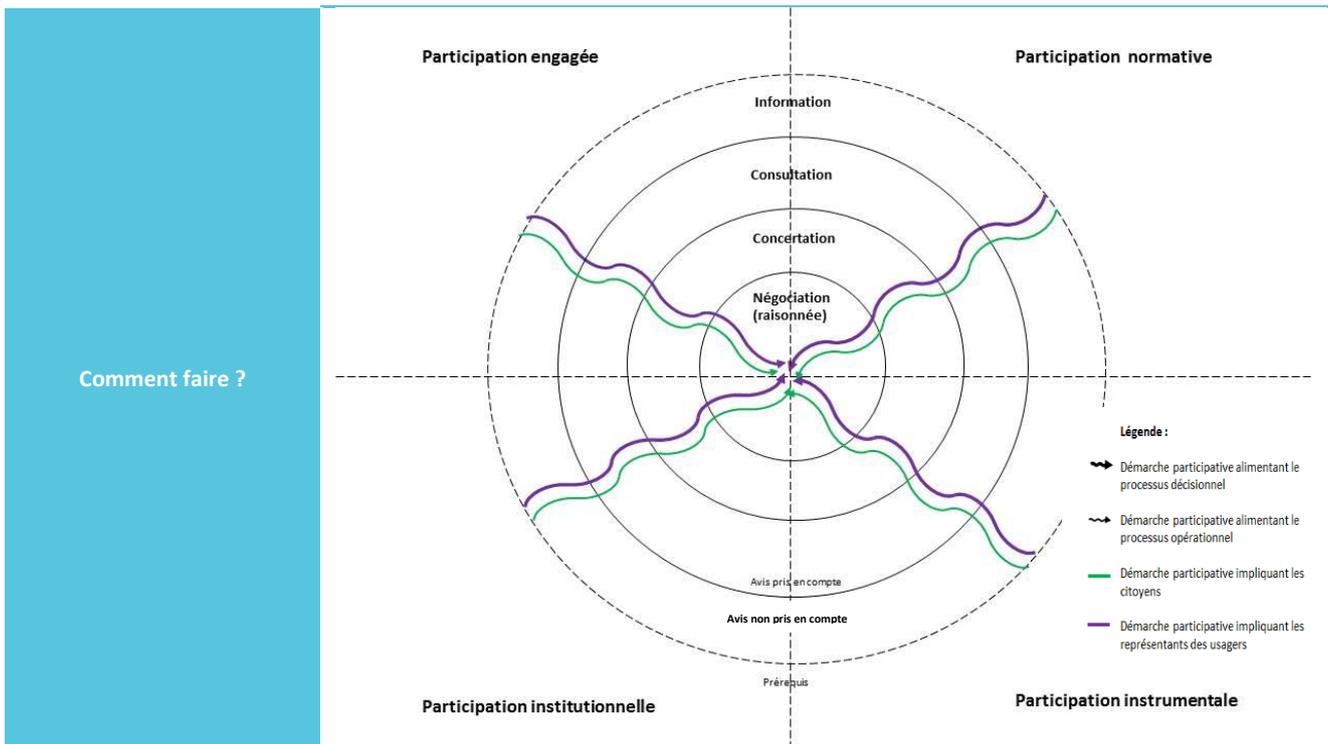
² La Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (GIRE) est la traduction française de *Integrated Water Resources Management (IWRM)*. L'expression a été promue par le Partenariat Mondial de l'Eau (GWP : Global Water Partnership) créé en 1996 et qui publie en 2000 le texte de référence sur la définition et l'esprit du concept (GWP, 2000) [<http://www.gwp.org/en/About-GWP/History/>]

<p>Pourquoi ?</p>	<p>Améliorer la gestion de l'eau en faisant évoluer une approche technique et séparative vers une approche globale et intégrée prenant en compte les critères sociaux afin de trouver un compromis entre des besoins croissants vis-à-vis de la ressource et le maintien de la qualité et du fonctionnement du système, avec pour visée les générations futures.</p>
<p>Pour quoi faire ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichir le projet en question : <ul style="list-style-type: none"> - obtenir une connaissance plus fine de la situation ou du problème en recueillant des perceptions et des savoirs profanes qui apportent une expertise d'usage complémentaire à l'expertise technique des gestionnaires - mieux comprendre les interrelations entre les différents usages et les besoins des usagers • Améliorer l'acceptabilité sociale du projet et les décisions • Réduire voire résoudre les conflits d'usages • Optimiser la faisabilité opérationnelle du projet en favorisant la réflexion et l'engagement collectif pour sa mise en œuvre, calqués sur les besoins réels du territoire • Accroître la responsabilisation des participants <p>La gestion participative permet donc de créer un dialogue productif intégrant les préoccupations, besoins, connaissances, savoirs et compétences des citoyens, experts et décideurs dans un objectif d'intérêt général.</p> <p><u>Motivations des participants :</u> Multiples et influencées par des repères historiques, sociétaux, culturels, etc. Des tendances générales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une tournée vers le ralliement à un projet en question, • une, au contraire, tournée vers la revendication par rapport au projet, • une à l'entre-deux, tournée vers l'ouverture, la découverte par rapport au projet pour lequel le participant n'a pas forcément d'avis. <p>Motivations calquées sur la projection que les acteurs font des effets de la démarche participative mais ceux-ci sont difficilement prévisibles car une démarche participative est, de fait, expérimentale, itérative et évolutive, en co-construction instantanée. On peut alors considérer les démarches participatives comme l'occasion de permettre l'expression des tensions, la manifestation de conflits au sein d'un cadre voué à la transformation sociale.</p>
<p>Objets</p>	<p>Puisque la GIRE concerne toutes les composantes du cycle de l'eau ainsi que les différents usages, les démarches participatives mises en œuvre à cet effet, peuvent viser :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'amélioration des connaissances sur la ressource (diagnostic, veille, collecte, suivi, etc.) • la protection et la préservation des ressources (nettoyage des berges, économies d'eau, lutte contre les pollutions, etc.) • la prise en compte des évolutions et leurs effets sur la ressource • la conciliation des usages • le développement d'une « culture de l'eau » • etc.

Différents types de gestion participative (selon la motivation initiale des initiateurs)	<ul style="list-style-type: none"> - Engagée : motivée par un accomplissement éthique (volonté d’accomplir, de revendiquer, de défendre une cause). Participation considérée comme le meilleur moyen pour réaliser l’action ou le projet. - Instrumentale : obtenir l’adhésion des participants, convaincre en vue de répondre aux objectifs initiaux fixés par l’initiateur. - Normative : requise par les institutions, faire de la participation pour répondre à une norme sociale. - Institutionnelle : répondre à des obligations légales (législatives, règlementaires) dans le but de renforcer la politique publique.
------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Comment faire ?	<p>Mettre en place des démarches participatives qui permettent aux citoyens volontaires d’apporter leur contribution :</p> <p>Information (prérequis) : apport d'informations aux participants, sans rétroaction ni redistribution de pouvoirs (unidirectionnel)</p> <p>Consultation : expression et recueil des positions des participants sur un sujet donné, sans redistribution de pouvoir ni garantie de rétroaction ou d'intégration à la décision (unidirectionnel)</p> <p>Concertation : co-construction d'un projet basée sur le dialogue, la compréhension mutuelle et la prise en compte des intérêts (besoins) des participants (multidirectionnel)</p> <p>Négociation (raisonnée) : dialogue entre les parties prenantes et les décideurs pour arriver à un accord partagé aboutissant à la décision prise par l'autorité compétente</p> <p><u>Prérequis</u> : une prise de conscience globale de l'intérêt de préserver durablement l'eau et du rôle de chacun dans cette perspective</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une volonté et capacité des autorités publiques et gestionnaires de créer les conditions d'une participation (une offre de participation) - Une acceptation de l'ensemble des acteurs de s'ouvrir aux changements induits par ce nouveau mode de gouvernance <ul style="list-style-type: none"> • A l'échelle d'un territoire, intégrer dans une approche globale et complémentaire les modèles collaboratifs institutionnels élaborés par l'Etat (SAGE, contrats de milieux) et les formes participatives volontaires en veillant à leur alimentation réciproque. • A l'échelle d'un projet, articuler des instances représentatives et des instances citoyennes dans la gouvernance.
-----------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Objectif principal à poursuivre

Envisager la gestion participative de l'eau comme « l'étoile du Nord » qui donne la direction à suivre à l'ensemble des acteurs, qui doivent alors déployer leurs efforts pour tendre vers elle en composant avec les éléments contextuels.

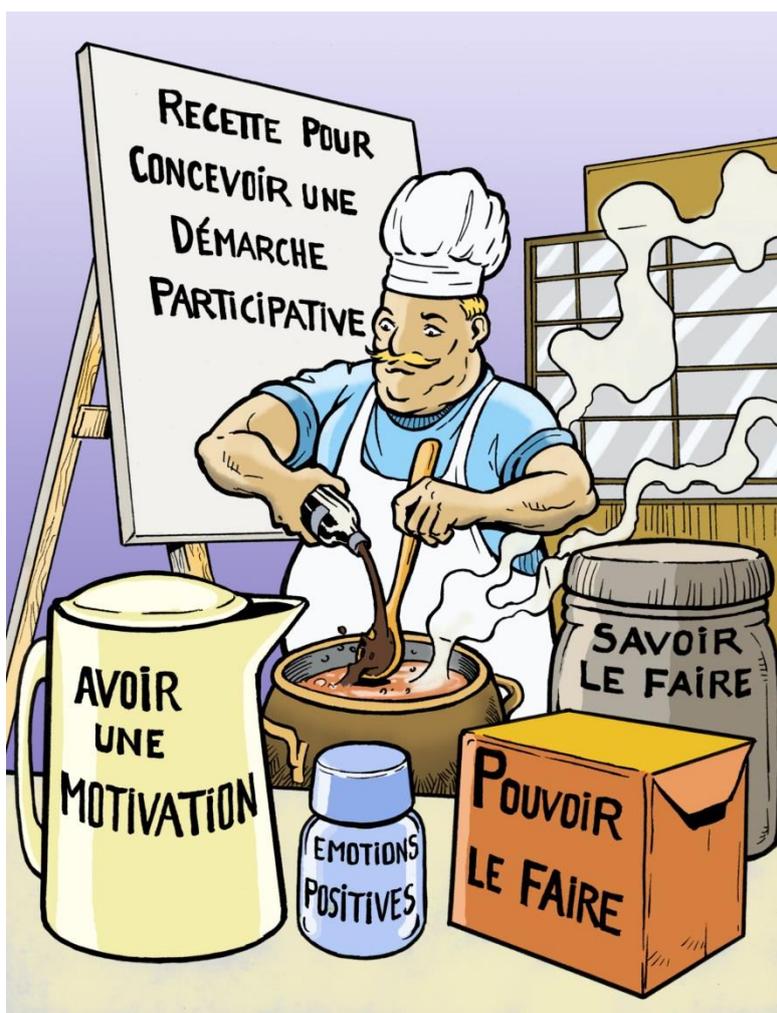


2 LA RECETTE POUR CONCEVOIR UNE DEMARCHE PARTICIPATIVE

Nombreux sont les techniciens qui souhaitent disposer d'une recette toute prête pour mettre en oeuvre des démarches participatives. L'expérience a montré que le poids du contexte (politique, économique, institutionnel, social et culturel) dans la mise en oeuvre de ces initiatives est tel, qu'il n'est ni possible ni pertinent de proposer un modèle figé et duplicable.

Toutefois, face à cette demande, les éléments précurseurs favorables à la conception et l'animation d'une démarche participative ont été assemblés sous la forme d'une recette. Il faut par contre prendre en considération que ceux-ci se confrontent à des éléments contextuels que chacun doit appréhender à son échelle et aux capacités sociales et cognitives de chaque animateur qui évoluent au fil de l'expérience.

Cette recette s'appuie sur le préalable que la démarche participative est considérée comme le meilleur moyen pour atteindre les objectifs fixés.



2.1 INGREDIENTS PRINCIPAUX

- Avoir une motivation
- Pouvoir le faire
- Savoir le faire

2.2 PREPARATION

La préparation peut prendre différentes formes et utiliser différents « ustensiles », l'important est de créer les conditions pour que la recette réponde aux objectifs initiaux attendus, préférablement définis de manière collective avec l'ensemble des acteurs de la démarche.

✓ Avoir une motivation

La condition requise pour engager une démarche participative est d'avoir une source de motivation, qui peut être volontaire, engagée, proactive en conformité à une norme, à une injonction institutionnelle ou règlementaire, etc. Quelle que soit la motivation initiale, c'est elle qui donne l'impulsion à la démarche. Elle se fonde généralement sur la projection que l'on fait des bénéfices de la démarche, mais elle se construit et se cultive tout au long du processus et se veut donc évolutive.

Facteurs favorisant la motivation

Les émotions positives déclenchent et entretiennent la motivation

Les personnes ayant eu des expériences agréables de démarches participatives, en tant que participants ou animateurs, seront davantage motivées à s'y engager pour reproduire ce plaisir.

L'objectif la pérennise

La motivation à l'action est favorisée par la conscience et l'attachement à un objectif clair et réalisable. C'est pourquoi il est essentiel d'y réfléchir en amont et de s'y accrocher tout au long du processus. Il faut toutefois avoir conscience que l'objectif initial peut évoluer chemin faisant et que, dans le cadre d'une démarche concertée, il s'agira de (re)définir collectivement des objectifs partagés qui intégreront l'essentiel des intérêts de chacun. La réflexion sur les objectifs doit inclure celle sur leur faisabilité en incluant les temporalités respectives des acteurs, la gestion des ressources disponibles, etc.

Le cadre : rassure et permet la motivation

Un cadre rassurant avec des règles qui guident l'action permet de minimiser le stress pouvant nuire au plaisir et à la visibilité des objectifs. Ce cadre doit par exemple permettre la bienveillance et le respect mutuel, la confidentialité au sein du groupe, etc. Il est proposé par l'animateur et est validé collectivement lors de la première réunion puis revisité et réajusté en cours de route, si besoin.

Encadré 2 : Facteurs favorisant la motivation des parties prenantes d'une démarche participative.
D'après les connaissances acquises lors de formations dispensées par l'association Geyser/Dialter et l'Institut de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente (IFMAN) Méditerranée et la pratique acquise depuis.

La motivation de l'initiateur est un des prérequis à l'élaboration d'une démarche participative. Celui-ci doit ensuite parvenir à motiver des personnes pour participer à la démarche. Pour pouvoir donner envie à des personnes de participer à une action, il faut avant tout être soi-même convaincu de l'intérêt de le faire et permettre aux autres de trouver un intérêt à participer. En sachant que les intérêts initiaux des participants devraient évoluer avec la dynamique collective.

Pour renforcer la motivation, qui est généralement soumise à de multiples aléas extérieurs (disponibilité, etc.), il est primordial de proposer un cadre de rencontre qui optimise le plus possible la facilité (lieu et horaires adaptés à la mobilisation du plus grand nombre et des acteurs principaux le cas échéant) et le plaisir (cadre et déroulement de réunion agréables). Pour pérenniser la participation des parties, il revient à l'équipe d'animation de créer les conditions susmentionnées, notamment en étant transparent sur les tenants et aboutissants de la démarche, en valorisant le travail et les avancées du groupe, en ajustant le rythme et la durée de la démarche.

✓ Pouvoir le faire

Avant de s'engager dans une démarche ou action participative, il faut préalablement vérifier que les conditions requises sont réunies pour le faire. Elles font référence à la fois au contexte interne dans lequel évolue l'animateur (contrat, mission, temps disponible, financements, etc.) et au contexte externe (politique, culturel, social, économique...) Si les conditions préalables semblent opportunes, il faut alors valider collectivement l'objet, les objectifs, les produits de la démarche puis le cadre et le rôle de chacun.

Si les conditions nécessaires ne sont *a priori* pas réunies, il convient alors d'essayer de les faire évoluer en agissant sur les éléments négatifs négociables. Si certains éléments non négociables (comme le contexte politique par exemple) sont bloquants, il semblerait que l'action telle qu'envisagée initialement ne soit pas la bonne solution. Telles qu'envisagées, les démarches participatives supposent l'existence d'une offre de participation. Il s'agit alors bien d'appréhender leur élaboration en lien direct avec le système politique et institutionnel établi.

Bien qu'une démarche participative puisse être menée avec très peu de matériel et dans tout lieu, voici une liste (non exhaustive) d'éléments favorisant la matérialisation de la démarche et le dialogue entre les participants :

- Un **lieu** d'accueil, adapté aux possibilités et si possible à l'objet et aux objectifs de l'action
- S'il ne s'agit pas d'une sortie de terrain, **des tables et des chaises** permettant aux participants d'être convenablement installés et d'avoir conscience qu'ils sont **acteurs** du processus et pas spectateurs. Cela renforce la crédibilité de la démarche
- Un **paperboard** ou assimilé, permettant de matérialiser le « pot commun » et de recueillir et conserver la progression de la dynamique de groupe
- Des **post'it** (et éventuellement **gommettes**) : favorisant le recueil de contributions individuelles et le cheminement vers une contribution collective (par la facilité de déplacements, d'assemblages, de codes couleurs)
- Une **montre** ou horloge pour veiller au respect du temps et ainsi créer un cadre de travail juste, bienveillant et sécuritaire

Remarque : l'expérience a montré, qu'au-delà du confort apporté par le matériel, celui-ci a un pouvoir puissant sur la crédibilité de l'action. Il faut donc veiller à l'utiliser à bon escient sans lui porter une importance prépondérante puisqu'il n'est qu'au service des objectifs poursuivis, comme facilitateur du travail collectif.

✓ Savoir le faire

L'animateur doit disposer des connaissances et compétences suffisantes pour orchestrer la démarche participative. Plusieurs cas de figures existent, soit l'animateur a bénéficié d'une formation spécialisée ou liée, soit il s'y est formé personnellement par le biais de lectures, vidéos, etc., soit il a développé personnellement des compétences par son expérience de terrain ou par une participation à des processus participatifs (formation par l'action).

La formation, si elle est préconisée, n'est pas un facteur limitatif, beaucoup de personnes engagent des démarches participatives sans y avoir été préalablement formées. L'important est de saisir leurs conditions de validité et les dérives possibles d'une démarche participative et de tout mettre en œuvre pour les respecter. Il convient aussi d'accepter les effets d'une dynamique collaborative (ouverture d'esprit, lâcher prise, etc.) et le caractère infiniment expérimental de chaque processus participatif et d'être en capacité de s'y adapter.

✓ Les conditions de validité d'une démarche participative

Une démarche participative ne revient pas uniquement à former un collectif pour agir et prendre des décisions. Tous les processus collectifs et leurs aboutissements ne sont pas forcément vertueux.

Voici certaines conditions de validité d'une démarche participative, appliquées à la gestion de l'eau :

- Existence d'une offre de participation : permettre aux personnes qui le souhaitent d'engager une démarche participative et aux personnes qui souhaitent participer de s'y impliquer
- S'inscrire dans le contexte politique établi, éviter les dérives (ne pas être dans une logique de contre-pouvoir)
- S'inscrire dans une complémentarité avec les dispositifs existants
- Faire le lien avec les décideurs, les habitants et les experts
- Présence d'un « corps intermédiaire » (lieu, documents, plate-forme collaborative...) permettant l'échange et l'élaboration constructive du processus : lieu d'expression individuelle, de compréhension mutuelle, de réflexion collective et d'accord commun
- Intégrer l'essentiel des intérêts (besoins) de chacune des parties et viser l'intérêt général de la société
- Être dans une logique d'équité
- Éviter la logique Not In My Back Yard (NIMBY)³
- Tenir compte des capacités de communication du public
- Créer un apprentissage à double sens : pour les participants à la démarche et pour les décideurs

✓ Les dérives possibles d'une démarche participative

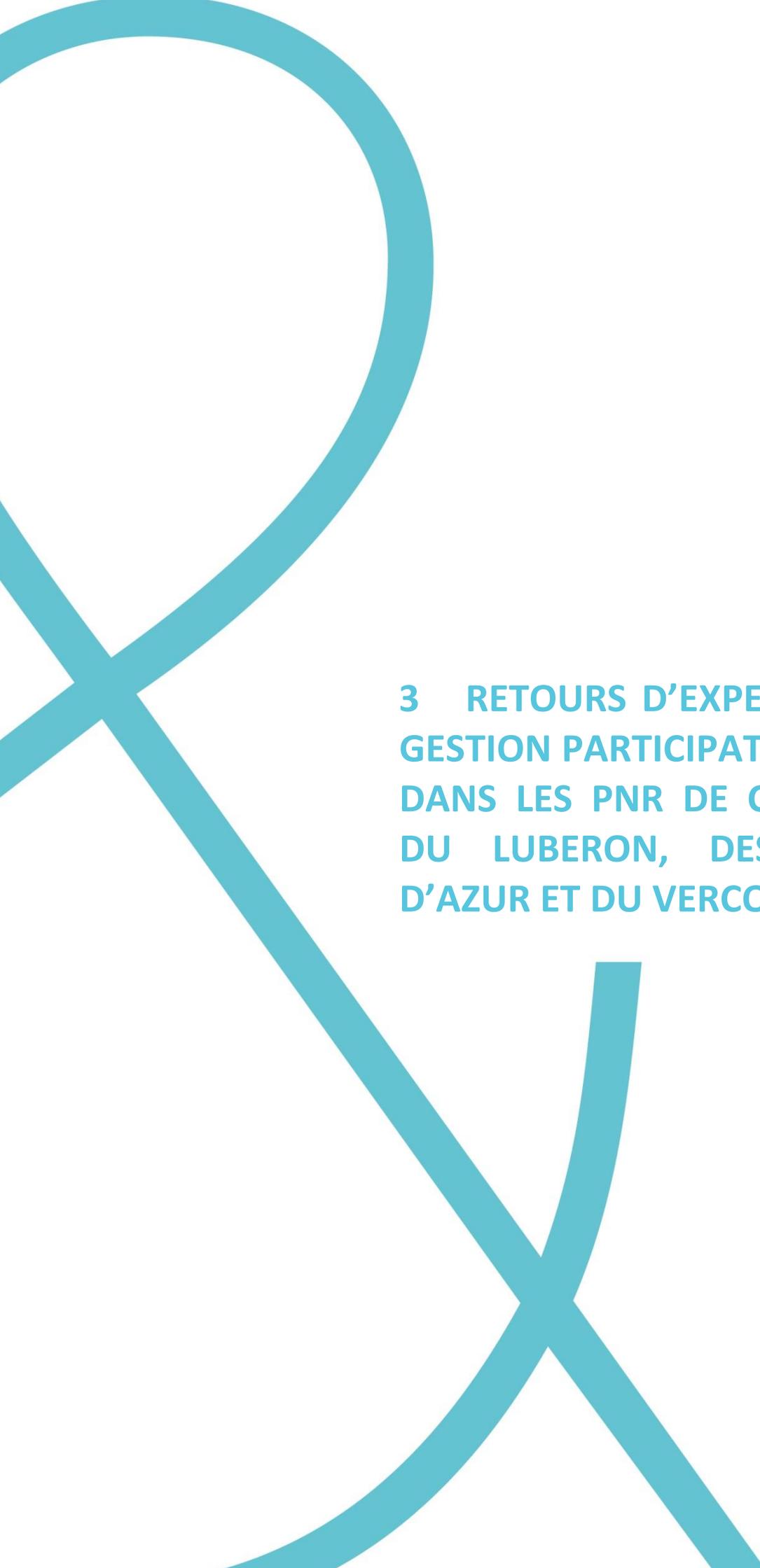
- Éviter le plus possible les formes décousues et inachevées contribuant à la décrédibilisation et à l'inefficacité
- Alternative politique
- Instrumentalisée ou corrompue (au service des intérêts d'une seule partie)
- ...

2.3 CONSOMMATION

Engager une démarche participative, c'est accepter d'y consacrer un **temps long**.

L'utilisation de démarches participatives est **très favorable** à la gestion de l'eau mais elles doivent **être utilisées avec modération** tout de même. Il s'agit de vérifier que cette recette est bien la plus appropriée pour répondre aux objectifs et de ne pas hésiter pas à l'adapter.

³ NIMBY (pas dans mon arrière-cour) désigne l'attitude des personnes qui veulent tirer profit des avantages d'une action considérée d'intérêt général, mais qui refusent de subir dans leur environnement les nuisances liées à son élaboration.



3 RETOURS D'EXPERIENCES : LA GESTION PARTICIPATIVE DE L'EAU DANS LES PNR DE CHARTREUSE, DU LUBERON, DES PREALPES D'AZUR ET DU VERCORS

Il est ici proposé de prendre connaissance de démarches participatives sur l'eau expérimentées dans quatre Parcs Naturels Régionaux (PNR) des régions Rhône-Alpes et PACA.

Ces démarches s'inscrivent dans des contextes institutionnels similaires (PNR) mais dans des contextes historiques, politiques, sociaux, culturels... locaux différents.

Leurs cadres, objets, objectifs et produits diffèrent également.

Ces expériences, sont présentées sous forme de fiches pratiques, selon un modèle commun facilitant leur lecture successive. Ce modèle reprend certains éléments des fiches expériences de l'association Rivières Rhône-Alpes en partenariat avec l'Union régionale des CPIE, afin de prendre en compte des éléments référentiels potentiellement consultés par les acteurs de l'eau de Rhône-Alpes au moins.

Ces fiches expériences ont plusieurs objectifs :

- Témoigner du ressenti des animateurs de ces démarches participatives, puisque leur fonctionnement suppose un fort investissement de la part des animateurs, qu'il est important de partager
- Fournir des éléments pratiques pour comprendre les démarches dans leur globalité et saisir les méthodes déployées
- Attirer l'attention des lecteurs sur les questions à se poser lors de la conception d'une démarche participative

Le modèle de ces fiches pratiques a été proposé en tant que fil conducteur aux acteurs des PNR en question. Ceux-ci ont ensuite été invités à se l'approprier et à le transformer si besoin. Le contenu a été co-construit avec les acteurs de ces démarches selon la disponibilité des parties prenantes dans le temps imparti. Il s'appuie sur l'état d'avancement actuel des actions décrites.

Le ressenti des animateurs vous est communiqué à partir de l'outil du photo-langage. Cet outil, qui consiste à s'exprimer à partir de photo ou d'images, était à l'origine destiné à des publics adolescents, pour qui la prise de parole n'est pas toujours facile. Cet outil recèle des avantages qui ont élargi son domaine d'utilisation à de nombreux domaines éducatifs en France et à l'international.

Dans le cas présent, le photo-langage était appliqué à un thème général proposé aux animateurs : leur ressenti vis-vis de l'animation de la démarche participative décrite. Ceux-ci ont ensuite été invités à exprimer visuellement et verbalement ce ressenti, à travers un choix personnel d'images, de photos. L'objectif était d'inviter les animateurs à prendre ce temps de réflexion personnel dans le tumulte de leurs tâches quotidiennes, en les incitant à sortir du rationnel et à laisser place à l'émotion. Les mots-clefs ou phrases synthétisent la substantifique moelle de ce qu'ils souhaitent partager de leur ressenti.



www.parc-chartreuse.net

Observatoire participatif de l'eau en Chartreuse-Guiers

Contexte :

L'eau dans le massif de Chartreuse est en apparence abondante mais les caractéristiques karstiques de ce territoire combinées aux effets du changement climatique engendrent des pressions croissantes sur la ressource entre différents usages de l'eau.

Le PNR, le SIAGA (Syndicat Interdépartemental du Guiers et de ses affluents), les Amis du Parc et le Laboratoire EDYTEM sont engagés individuellement dans la mise en œuvre d'une « gestion intégrée et concertée de l'eau » sur des territoires communs ou sécants.

Des obligations institutionnelles (dans le cadre du renouvellement du contrat de rivière notamment) et des intérêts partagés (recherche de complémentarité, optimisation financière, vocation d'expérimentation et d'innovation...) les amènent à collaborer autour d'un projet commun : l'observatoire participatif de l'eau en Chartreuse Guiers.

Objets de la démarche : amélioration et diffusion des connaissances, aide à la décision, gouvernance

Territoire concerné : territoire sécant du bassin-versant du Guiers et du PNR de Chartreuse

Publics cibles : société civile et élus, gestionnaires locaux, partenaires techniques, communauté scientifique

Niveau de participation : concertation et négociation

Structures porteuses : PNR – SIAGA

Rôle : animation, coordination

Date de réalisation de la démarche : Déc 2012- Février 2016, (avec vocation de pérennisation du résultat)

Objectifs de la démarche :

Améliorer les connaissances sur la ressource en eau afin d'en faciliter la gestion, par la mise en place d'un observatoire de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Guiers, associant un « territoire d'eau » (bassin versant) à un "territoire d'action et d'expérimentation" (Parc Naturel Régional).

Description de la démarche :

Mettre en œuvre un **système opérationnel observatoire de l'eau en Chartreuse-Guiers**, permettant de rassembler et d'exploiter l'ensemble des données utiles à l'information et à la sensibilisation des publics cibles sur les différentes thématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques et de contribuer à l'aide à la décision pour les techniciens et les élus.

La conception même de l'outil s'insère dans un processus participatif de co-construction, conformément à l'engagement partenarial des différentes parties prenantes.

Partenaire(s) technique(s) : Syndicat Interdépartemental du Guiers et de ses affluents, laboratoire EDYTEM (Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne), Amis du Parc de Chartreuse, PNR, associations locales de pêche ...

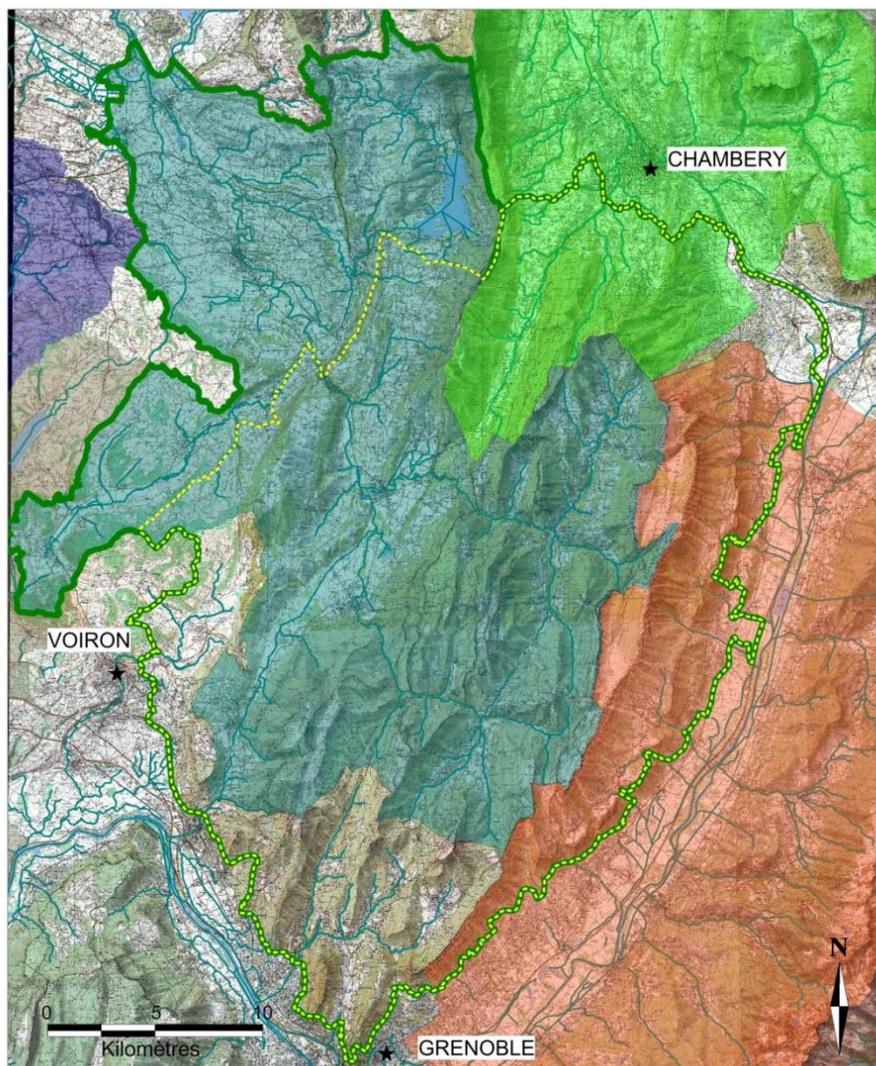
Partenaires financiers de l'action :



Rhône-Alpes Région



Localisation et lien avec les dispositifs en cours sur le territoire du Parc



Contrats de milieux du Parc de Chartreuse

- - - Limites du Parc de Chartreuse
- Territoire de l'observatoire de l'eau
- Réseau hydrographique
- Contrat de bassin Guiers-Aiguebelette
- Contrat de bassin versant du Lac du Bourget
- Contrat de rivière Grésivaudan
- ★ Villes portes du Parc de Chartreuse

Sources : BD TOPO, Georhonalpes, Parc de Chartreuse, Observatoire de l'eau Chartreuse-Guiers

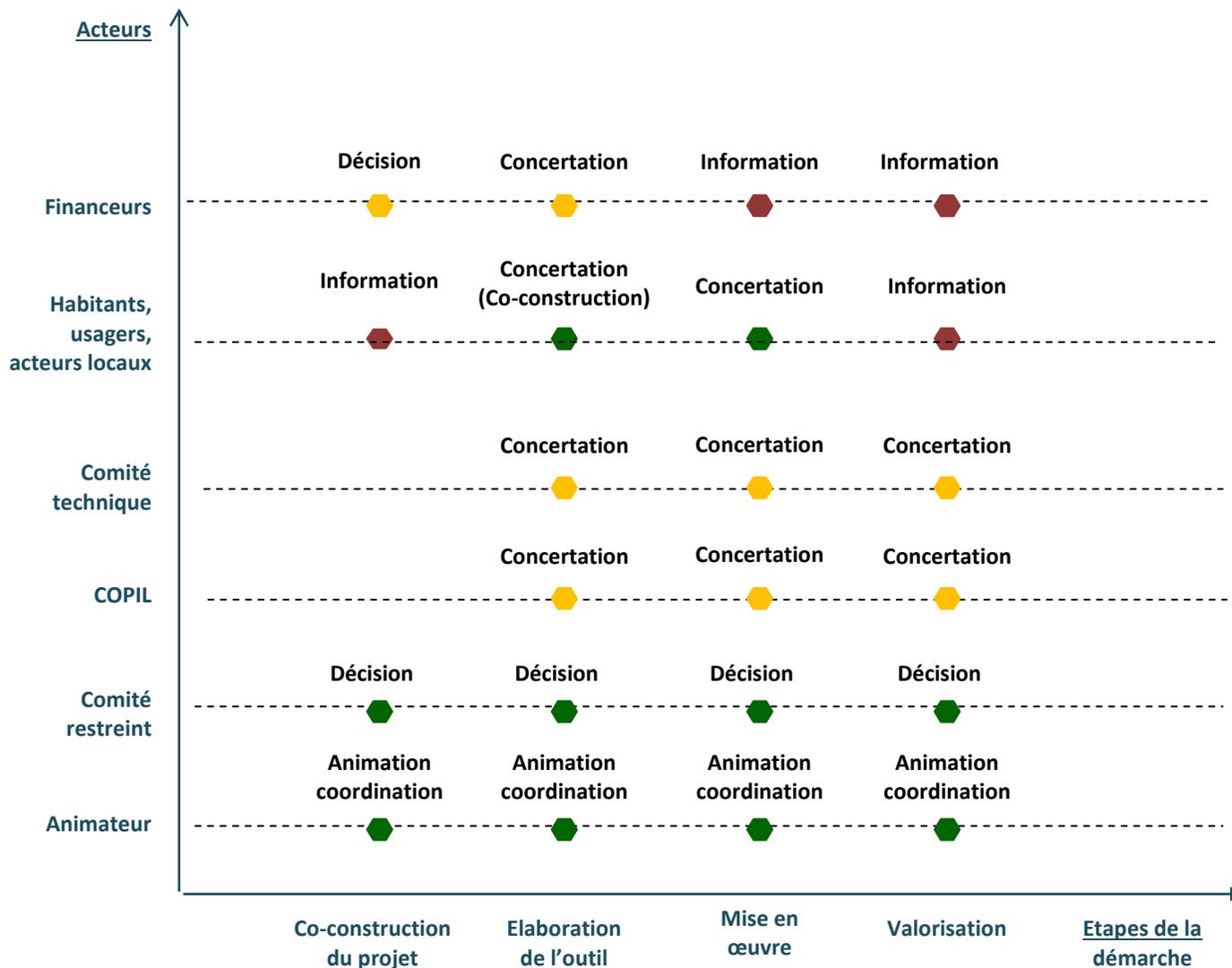
Les acteurs de la démarche

Acteurs	Animateur(s)	PNR	SIAGA	Amis du Parc	Laboratoire EDYTEM	Partenaires privilégiés	Financeurs	Participants
Composition	La chargée d'études « Ressource en eau » du Syndicat mixte du PNR	Elus et équipe technique du syndicat mixte (eau, environnement, SIG)	Elus et équipe technique	Président Salariée Bénévoles Services civiques (ponctuel)	Enseignant-chercheur directeur de thèse Doctorante CIFRE (= Chargée de mission Eau du PNR)	Responsables des structures suivantes : Réserve Naturelle Régionale des Hauts de Chartreuse Communauté de l'eau potable (CEP) Observatoire Savoyard du Changement Climatique Observatoire de l'eau de l'Isère	Agence de l'Eau RMC Région Rhône-Alpes ANRT SIAGA PNR	Habitants Usagers Acteurs locaux
Rôle dans la démarche	Animation et coordination	Portage et coordination Expertise technique	Portage et expertise technique	Expertise sur les démarches participatives	Expertise et accompagnement scientifique	Expertise technique	Appui financier	Expertise d'usage
Liens avec le montage de l'outil	Interne							Externe

Les instances et lieux de dialogue liés à la démarche

Instances et lieux de dialogue	Comité de pilotage (COFIL)	Comité Technique	Comité restreint	Ateliers participatifs
Composition	<p>PNR SIAGA Amis du Parc EDYTEM Réserve Naturelle Régionale des Hauts de Chartreuse Communauté eau potable Observatoire Savoyard du Changement Climatique Observatoire de l'eau de l'Isère Le Groupement des Amis des PNR du Sud-Est Agence de l'eau RMC La Région Rhône-Alpes Le Conseil Départemental de l'Isère Le Conseil Départemental de Savoie</p>	<p>Techniciens et élu(s) référent(s) : PNR SIAGA Amis du Parc EDYTEM Communauté eau potable Observatoire Savoyard du Changement Climatique Observatoire de l'eau de l'Isère Le Groupement des Amis des PNR du Sud-Est</p>	<p>Regroupe les quatre principaux porteurs de l'observatoire (PNR, SIAGA, EDYTEM, Amis du Parc) et mobilise en priorité les techniciens. Un élu référent par structure assure le suivi.</p>	<p>Habitants Usagers Acteurs locaux</p>
Rôle	<p>Instance décisionnelle de coordination et de suivi du montage du projet. Valide les grandes orientations et la méthodologie de mise en place de l'observatoire.</p>	<p>Soutien technique auprès de la chargée de mission et préparation des COFIL Aide à la mise en œuvre de l'outil</p>	<p>Assure un suivi approfondi de la mise en place de l'observatoire, notamment sur le montage de la base de données</p>	<p>Participent à l'identification des besoins du territoire et à la construction de l'outil Contribuent à l'amélioration des connaissances</p>
Réunions	Deux fois par an	Deux fois par an	Huit en 2014	Ponctuelles

Modalités de gouvernance



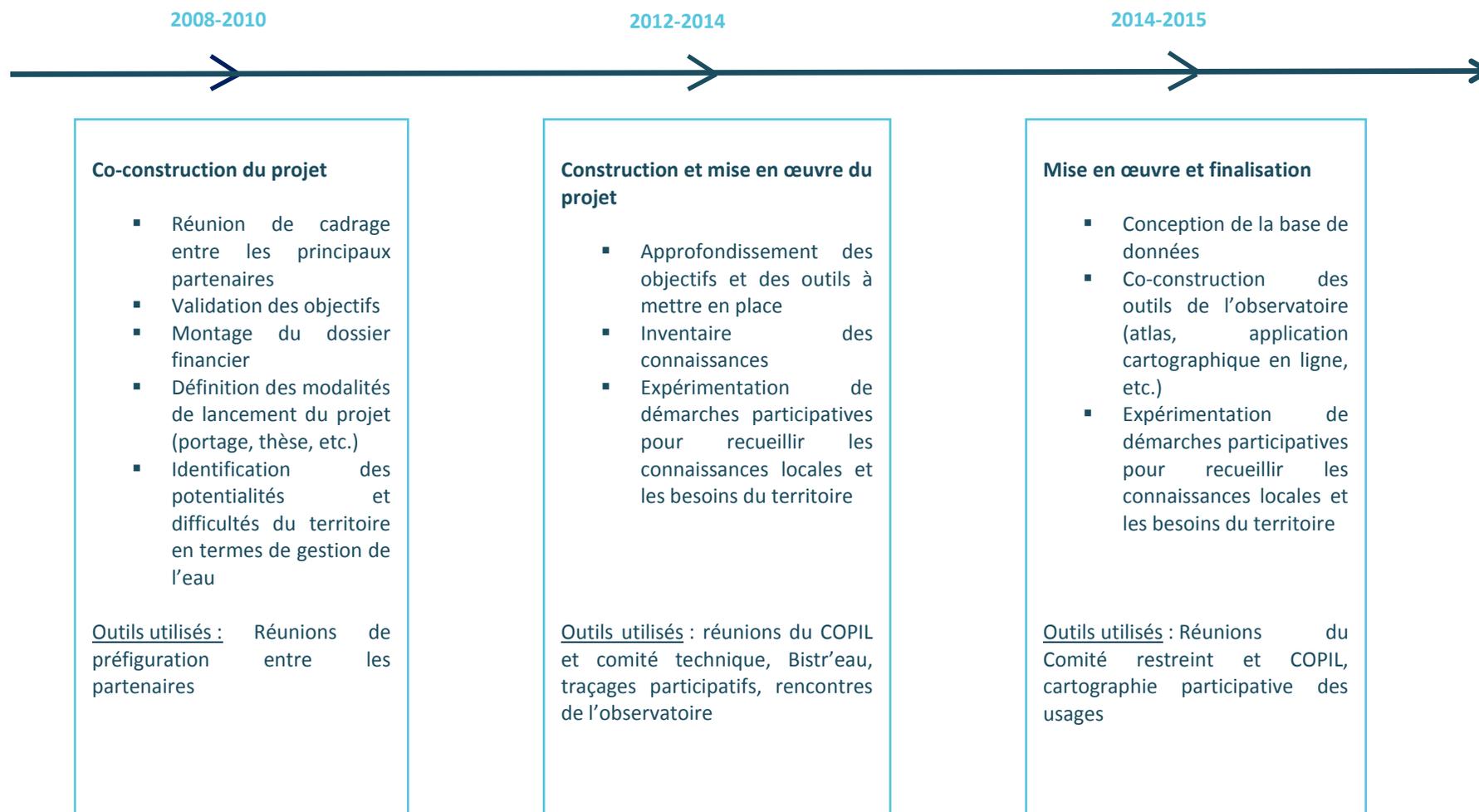
Lexique :

- **Animer** : encadrer et faciliter le dialogue entre les participants
- **Concier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les participants et la co-construction d'un projet
- **Consulter** : mode de participation basé l'expression et le recueil des positions des participants sur un sujet donné, sans redistribution de pouvoir ni garantie de rétroaction ou d'intégration à la décision
- **Coordonner** : orchestrer la synergie entre différents éléments d'une action pour constituer un ensemble cohérent et atteindre les objectifs fixés
- **Décider** : prendre la décision finale
- **Informé** : mode de participation unidirectionnel basé sur l'apport d'informations aux participants, sans rétroaction ni redistribution de pouvoirs
- **Négocier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les parties pour arriver à un accord
- **Suivre** : accompagner, surveiller le déroulement de l'action

Modalités de participation :

- Avant
- Pendant
- Après

La stratégie déployée



Les produits de la démarche :

Base de données cartographique

Application cartographique en ligne

Atlas de l'eau

Vidé'EAU

Réseau d'acteurs locaux

Dynamique participative sur le territoire : implication des habitants et usagers via les Bistr'Eaux (collecte et partage d'informations et de données), traçages participatifs...

Les trois principales clefs de réussite de la démarche :

- ✓ La présence des Amis du Parc, engagés dans l'animation de démarches participatives, en tant que relais du PNR
- ✓ Des actions participatives ponctuelles pour alimenter la démarche et montrer aux participants la progression et les résultats.
- ✓ La complémentarité des structures porteuses : dimensions participative/technique/scientifique

Les trois principales difficultés rencontrées :

- ✓ Le manque de suivi-évaluation de certaines actions participatives et le retour aux participants
- ✓ Difficulté d'appréciation des moyens financiers nécessaires au développement des outils et actions
- ✓ Difficulté à pérenniser les outils développés

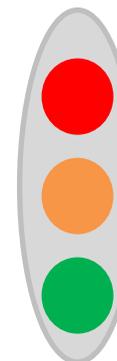
Perspectives d'évolution :

Test de l'application cartographique en ligne et suivi
Réflexion sur la pérennité de l'outil

Coût global de l'action : 164 280 €

Investissement en temps de travail : 1 ETP sur 2 ans + bénévoles
(Approximatif)

Appréciation globale de l'action :



La démarche menée ne permet pas de répondre aux objectifs fixés

En l'état actuel, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs fixés (à moyen terme)

La démarche conduite répond aux objectifs fixés (à court terme)

Document(s) concernant la démarche, disponible(s) en téléchargement :

<http://www.parc-chartreuse.net/decouvrir-la-chartreuse/patrimoine-naturel/observatoire-de-leau.html>

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Artur Fatela : directeur du PNR de Chartreuse

artur.fatela@parc-chartreuse.net

04 76 88 75 20

Laure Belmont : chargée de mission

laure.belmont@parc-chartreuse.net

Date de rédaction de la fiche : 2015

CHAQUE CHOSE À SA PLACE!

(s') ORGANISER
gérer / monter un projet

qualité, quantité

usages, usagers

EAU eau

milieu naturel

Jaune / bleu

Des Instances
LES COMITÉS DE BASSIN ET LEURS COMMISSIONS

INDISPENSABLES

maître de l'eau
SCOT immergé
les acteurs

Accompagner, faire grandir

déterminer les besoins

Evaluer les coûts

By-passes - Bécasses = Multiples facettes = Découverte

GLOSSAIRE

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

CJCE : Cour de Justice des Communautés Européennes

CLE : Commission Locale de l'Eau

COMINA ou CMNA : Commission du Milieu Naturel Aquatique

D4E : Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

DIREN : Direction Régionale de l'Environnement

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEP : Station d'Epuration

Un langage spécifique à maîtriser
expliquer
comprendre
faire comprendre

Délimitation du bassin versant © Dominique Charron

(Re) Imbriquer

les limites de l'eau géographiques, politiques, matérielles

Emboîter

eau

Des échanges colorés emboîtés (dés)ordonnés éducatifs, concertés

Ecoute / Compréhensions

Avis / Imbricats di/convergent

Ressenti de l'animatrice de la démarche face à cette expérience exprimé par le photo-langage (B. Serroi)



Rés'Eau de Chartreuse

Un dispositif participatif de veille sur l'eau, les milieux aquatiques et l'environnement

Contexte :

La Chartreuse constitue un réservoir d'eau qui alimente les piémonts voisins. Malgré cette abondance, la disponibilité de la ressource est menacée par des prélèvements croissants, combinés aux effets du changement climatique. Ce massif karstique se caractérise par une faible capacité de stockage de l'eau et une forte vulnérabilité aux pollutions. Ces caractéristiques rendent difficile la connaissance des écoulements souterrains et complique la gestion prévisionnelle de la ressource en eau. Conscients de ces enjeux à l'échelle de leur territoire, les Amis du Parc de Chartreuse et l'association de pêche « Réciprocité Guiers » préparent un dispositif de veille participative et de mobilisation, relatif à la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant du Guiers.

Objets de l'action : qualité de l'eau, quantité, indices biotiques et biologiques, état des berges, suivi des événements climatiques

Territoire concerné : le bassin-versant du Guiers. Expérimentation préalable sur le Guiers Mort

Publics cibles : habitants, usagers, scolaires, acteurs locaux

Niveau de participation : conception de la démarche : concertation

Actions de la démarche : information, sensibilisation, sciences participatives

Structure porteuse : association des Amis du Parc de Chartreuse et Réciprocité Guiers

Objectifs de la démarche participative : impliquer, et accompagner, des habitants et usagers dans un dispositif de veille visant à :

- > Recueillir des données, faisant défaut aujourd'hui, sur certaines évolutions des cours d'eau et de leur environnement, en vue de les communiquer aux autorités locales de gestion de l'eau ;
- > Sensibiliser et associer un plus large public, aux enjeux relatifs à la gestion et à la préservation de l'eau ;
- > Contribuer aux efforts, qui s'engagent en Chartreuse, concernant la transition écologique et énergétique.

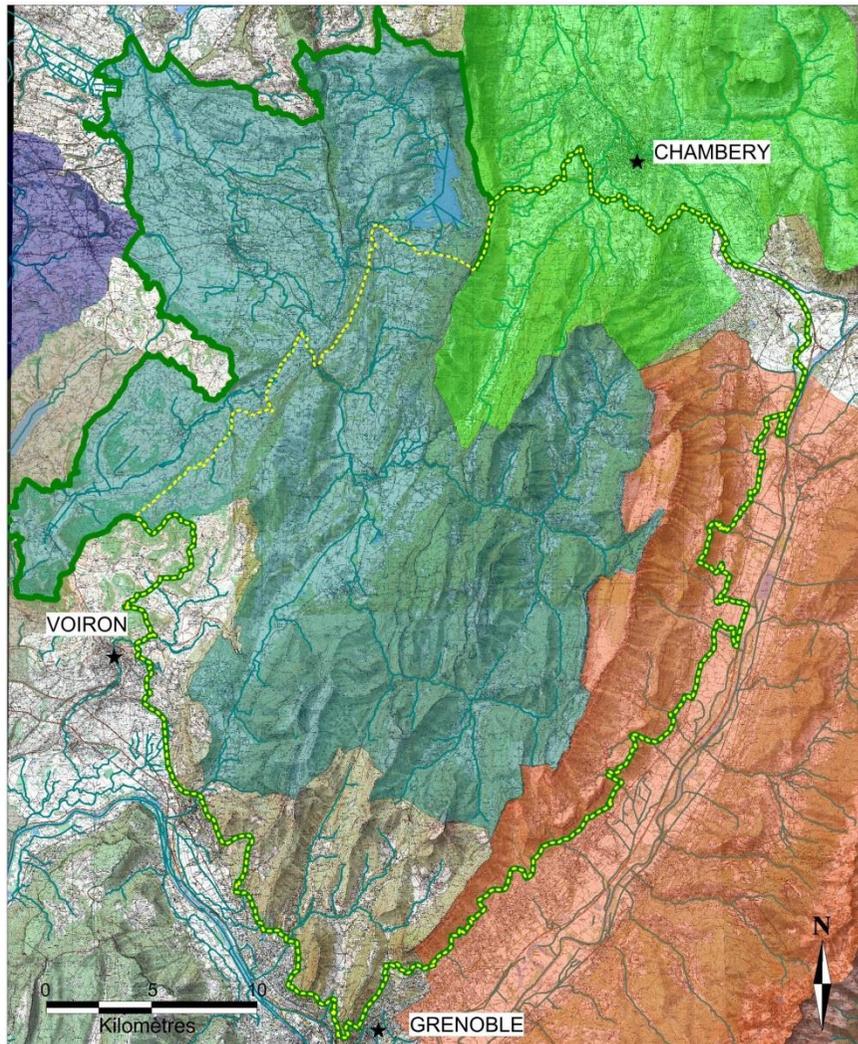
Description de la démarche : le dispositif de veille s'appuie sur :

- > Des groupes d'habitants, constitués au terme d'une phase d'information, sensibilisation ;
- > L'identification de postes d'observation pertinents et utiles ;
- > Un protocole d'observation, de mesures et de monitoring, co-construit entre les partenaires associatifs, et des équipes techniques et scientifiques ;
- > Une information/formation et un accompagnement des participants ;
- > L'agrégation critique des données recueillies par l'équipe technique et scientifique, en appui des participants.

Partenaire(s) technique(s) sollicités : équipe technique du PNR, Conseil scientifique du PNR, Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature, Laboratoire Environnement, Dynamiques et Territoires de la Montagne (EDYTEM), Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive (LBBE)

Partenaires financiers de l'action : en cours de définition

Localisation et lien avec les dispositifs en cours



Contrats de milieux du Parc de Chartreuse

- - - - - Limites du Parc de Chartreuse
- Territoire de l'observatoire de l'eau
- Réseau hydrographique
- Contrat de bassin Guiers-Aiguebelette
- Contrat de bassin versant du Lac du Bourget
- Contrat de rivière Grésivaudan
- ★ Villes portes du Parc de Chartreuse

Sources : BD TOPO, Georhonalpes,
Parc de Chartreuse, Observatoire de l'eau Chartreuse-Guiers

Les acteurs de la démarche

Acteurs	Participants	Association des Amis du Parc de Chartreuse	Association Réciprocité Guiers	Acteurs scientifiques	Acteurs techniques	Le SIAGA	Le centre Permanent d'initiative à l'environnement (CPIE) Savoie Vivante	Financeurs
Composition	Habitants Usagers Associations Acteurs locaux	Associations et bénévoles adhérents 1 employé à 80 % 1 stagiaire	Elus et équipe technique (chargée de mission « patrimoine naturel et eau » et chargée de mission « éducation à l'environnement » du Syndicat mixte	Laboratoire EDYTEM Laboratoire de Biométrie et Biologie Evolutive (LBBE) Conseil scientifique du PNR	Equipe technique du PNR FRAPNA	La directrice Un technicien Les Elus municipaux	Le chargé de mission développement durable et dialogue territorial	En cours
Rôle dans la démarche	Recueil de données, mesures, observations, participation à des actions de sensibilisation, formation, etc.	Portage Animation Coordination de la démarche Co-construction des protocoles et animation des dispositifs	Initiative Co-construction des protocoles et animation des dispositifs	Co-construction des protocoles Edytem accompagne les Amis du Parc dans leur programme d'actions sur l'eau et participe aux conseils scientifiques du Parc et de la Réserve des Hauts de Chartreuse LBBE anime un dispositif de suivi des cingles plongeurs sur le massif de Chartreuse Le conseil scientifique veille à l'articulation de la démarche avec le projet de territoire du PNR	Co-construction des protocoles et projet d'animation de certains dispositifs (à valider) Le PNR fait le lien avec la mission éducation à l'environnement et vient en appui à la communication et valorisation. La FRAPNA propose une animation et formation à ses outils pédagogiques (Kit ma rivière m'a dit...)	Fournit un avis sur l'élaboration des protocoles Suit de l'extérieur	Accompagnement à l'animation	Appui financier du projet

Les instances et lieux de dialogue liés à la démarche

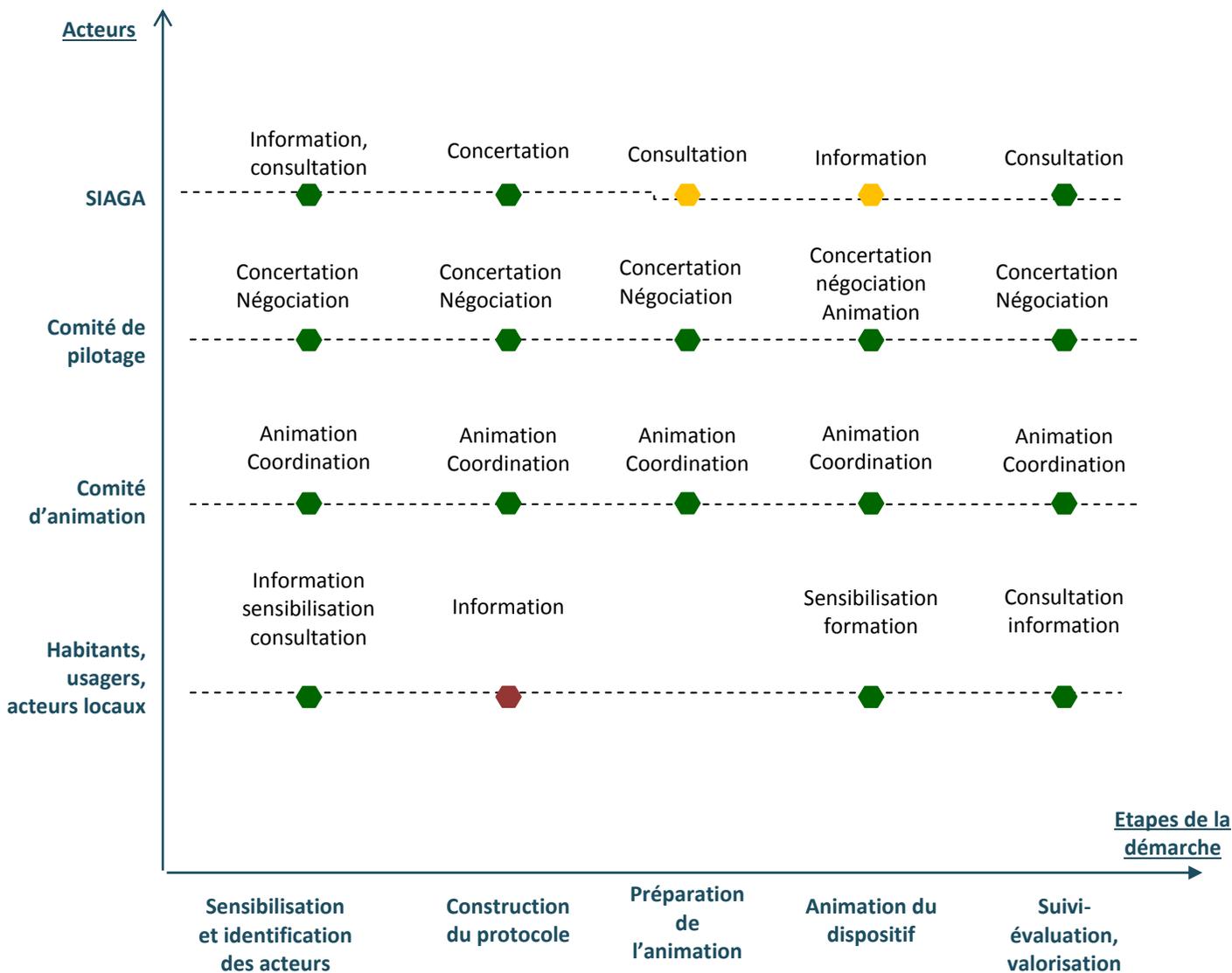
	Instances de dialogue	Lieux de dialogue	
Instances et lieux de dialogue	Comité d'animation	Comité de pilotage	Ateliers participatifs
Composition	<p>Le président des Amis du Parc de Chartreuse La chargée de recherche des Amis du Parc Le chargé de mission du CPIE Savoie Vivante</p>	<p>Membres des Amis du Parc Membres de Réciprocité Guiers L'équipe technique du PNR Le Laboratoire EDYTEM Le LBBE Le Conseil scientifique du PNR La FRAPNA</p> <p>(Evolution de la composition chemin faisant)</p>	<p>Habitants, usagers, associations, acteurs locaux...</p>
Rôle dans la démarche	<p>Animation</p>	<p>Instance décisionnelle de coordination et de suivi de la démarche</p>	<p>Recueil de données, mesures, observations, participation à des actions de sensibilisation, formation, etc.</p>
Nombre de réunions	<p>Régulière</p>	<p>Tous les 1 mois et demi environ</p>	<p>Pas encore déterminé</p>

La stratégie déployée

2015 T 3	2015 T 4	2016 T 1	2016 T 2	2016 T 3	2016 T 4	2017 T 1	2017 T 2	2017 T 3	2017 T 4
Sensibilisation									
	Construction du protocole								
		Préparation de l'animation							
			Animation du dispositif « Pistes de solutions »						
									Suivi-évaluation-valorisation

Sensibilisation et identification des acteurs ressources	Construction du protocole	Préparation de l'animation de la démarche	Animation du dispositif	Suivi-évaluation-valorisation
<p>Présentation à la Fête du Guiers en juillet 2015. Sorties terrain en décembre 2015</p> <p>Bistr'eau et conférences décentralisées sur le territoire à partir de janvier 2016</p> <p><u>Outils utilisés</u> : Présentations publiques, sorties terrain publiques, ateliers participatifs, conférences publiques...</p>	<p>Définition collective des objets, objectifs, produits de la démarche Identification des observations et mesures pertinentes à effectuer Identification des ressources humaines, matérielles, financières...</p> <p>Repérage des sites, tronçons de mesures, d'observations, etc...</p> <p><u>Outils utilisés</u> : réunions de concertation, entretiens avec les acteurs locaux, sorties terrain...</p>	<p>Validation collective des enjeux des mesures et observations à conduire Auto-formation sur les outils de collecte, de mesures Prise de connaissance des différents postes et répartition du travail</p> <p><u>Outils utilisés</u> : Réunions de concertation, sorties terrain, auto-formation...</p>	<p>Actions participatives Actions autonomes de certains participants Alimentation de bases de données collectives Rencontres mensuelles des participants Mutualisation et analyse des données</p> <p><u>Outils utilisés</u> : Réunions de concertation</p>	<p>Transmission des données aux autorités locales de gestion de l'eau. Alimentation de l'observatoire de l'eau Evaluation participative de la démarche Préparation de l'année suivante Manifestations publiques pour présenter les résultats et sensibiliser Intégration de nouveaux participants</p> <p><u>Outils utilisés</u> : réunions de concertations, réunions</p>

Modalités de participation des acteurs à la démarche



Lexique :

- **Animer** : encadrer et faciliter le dialogue entre les participants
- **Former** : transmettre des connaissances, savoirs, compétences...
- **Concerter** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les participants et la co-construction d'un projet
- **Consulter** : mode de participation basé l'expression et le recueil des positions des participants sur un sujet donné, sans redistribution de pouvoir ni garantie de rétroaction ou d'intégration à la décision
- **Coordonner** : orchestrer la synergie entre différents éléments d'une action pour constituer un ensemble cohérent et atteindre les objectifs fixés
- **Décider** : prendre la décision finale
- **Informier** : mode de participation unidirectionnel basé sur l'apport d'informations aux participants, sans rétroaction ni redistribution de pouvoirs
- **Négocier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les parties pour arriver à un accord
- **Suivre** : accompagner, surveiller le déroulement de l'action

Modalités de participation :

- Avant
- Pendant
- Après

Les produits de la démarche :

Des données, mesures, observations fournies aux autorités compétentes et intégrées à l'observatoire de l'eau
Un réseau d'acteurs sensibilisés et formés aux hydrosociétés

Coût global de l'action estimé :

Aujourd'hui inconnu

Investissement en temps de travail estimé :

Aujourd'hui inconnu

Les trois principales clefs de réussite de la construction du protocole (état d'avancement actuel) :

- ✓ Des personnes motrices engagées dans la participation citoyenne
- ✓ Une présence sur le terrain
- ✓ Un lien intégratif avec les structures et dispositifs de gestion de l'eau existants sur le territoire

Appréciation de l'action au stade actuel



L'action menée est insuffisante vis-à-vis des objectifs fixés

En l'état actuel, des axes d'amélioration sont à apporter et à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

L'action conduite répond aux objectifs fixés

Les trois principales difficultés rencontrées :

- ✓ Mobiliser la structure gestionnaire du bassin-versant inscrite dans un programme d'actions prioritaires
- ✓ Manque de personne(s) salariée(s) pour venir en appui aux bénévoles
- ✓ Manque de connaissances techniques et d'anticipation des financements possibles (liée au contexte local notamment)

Document(s) concernant la démarche, disponible(s) en téléchargement :

A venir, disponibles sur <http://amis-chartreuse.org/>

Perspectives d'évolution :

Transférer la démarche, expérimentée sur un sous bassin-versant, à l'ensemble du bassin-versant
Intégrer de nouvelles personnes ressources volontaires

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Jean-Louis Barbon, président des Amis du parc de Chartreuse
contact@amisdesparcs.fr

Date de rédaction de la fiche : Décembre 2015



Ressenti de l'animatrice de la démarche face à cette expérience, exprimé par le photo-langage (M. Ferraton)



PNR du Luberon

Le Largue et la Laye, pour une gestion intégrée, solidaire et concertée de l'eau et des milieux aquatiques

Contexte :

Les pénuries d'eau connues entre 2003 et 2007 et les problèmes ponctuels de qualité ainsi que d'entretien de la rivière, ont fait émerger auprès des élus de ce bassin versant l'intérêt d'une démarche concertée et globale pour gérer durablement la ressource en eau et les milieux aquatiques associés. En réponse au contexte local, une démarche partenariale contractuelle innovante voit le jour, inspirée des Schémas d'aménagement de bassin-versant et des contrats de milieux.

Objectifs de la démarche :

- ✓ Fédérer les collectivités et les partenaires techniques et financiers sur le bassin-versant
- ✓ Proposer une organisation permettant les échanges et les prises de décisions collectives concernant la gestion de l'eau du BV
- ✓ Coordonner les actions engagées à l'échelle du territoire du Contrat
- ✓ Mobiliser et accompagner techniquement et financièrement les maîtres d'ouvrage

Description de la démarche :

Co-construire avec l'ensemble des acteurs locaux :

- une Charte d'engagements d'une durée de 6 ans autour d'objectifs communs (2012 – 2018)
- une déclinaison opérationnelle sous forme de programme d'actions d'une durée de 3 ans
- un suivi-évaluation régulier annuel et à la fin de chaque programme d'actions
- en compatibilité avec le SDAGE Rhône-Méditerranée et son Programme de Mesures

Partenaire(s) technique(s) : Conseil départemental 04, Agence de l'eau RMC, Région PACA

Partenaire(s) financier(s) de l'action :



Europe animation 2011-2015

Objets de l'action : quantité, qualité, milieux, risques, valorisation, gouvernance

Territoire concerné : bassin-versant du Largue et de la Laye (21 communes)

Publics cibles : représentants des Collectivités territoriales, Etat et établissements publics, organisations professionnelles et usagers de la rivière

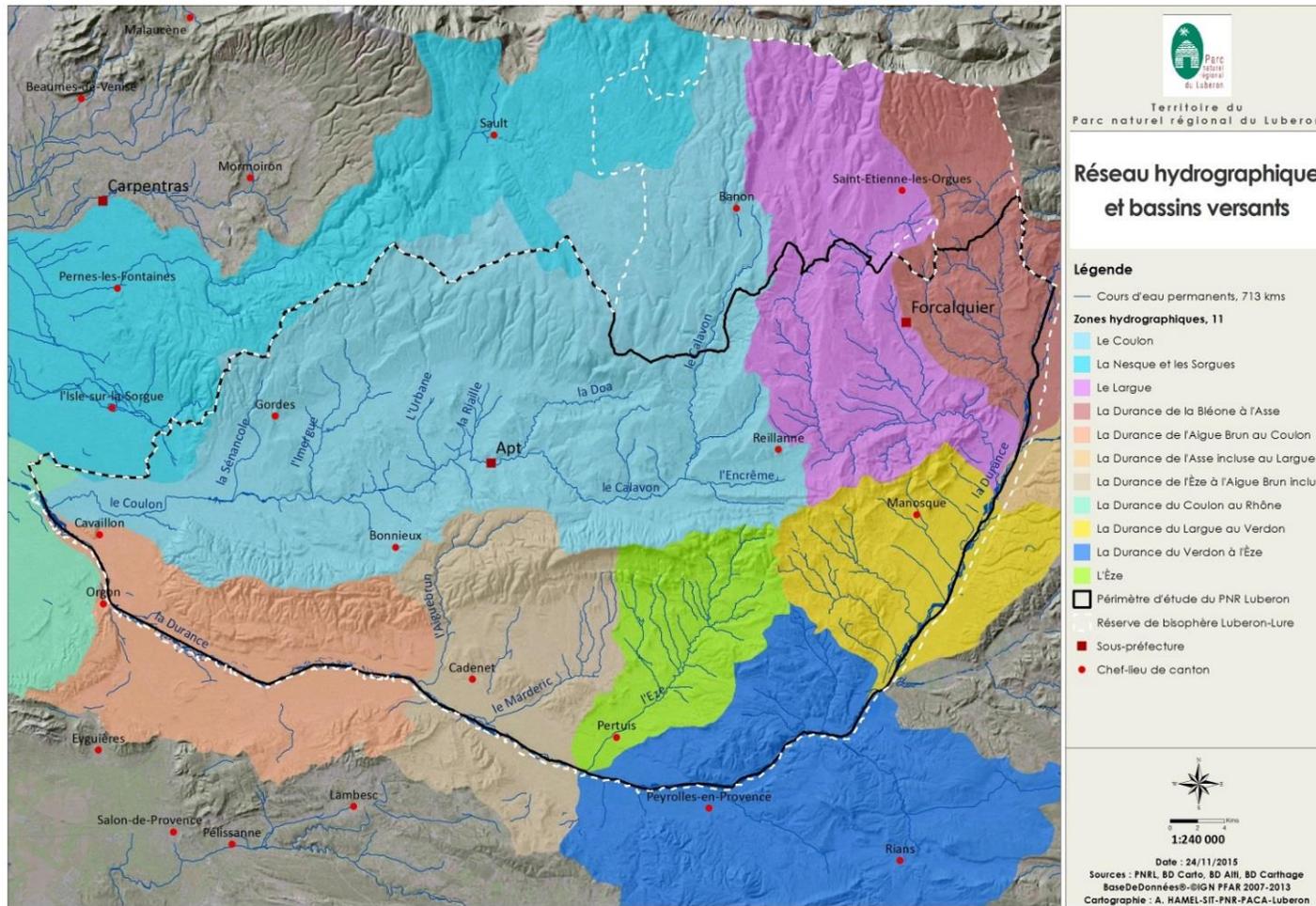
Niveau de participation : concertation

Structure porteuse : PNR Luberon

Rôle : animation, coordination

Date de réalisation : 2012 -2018

Localisation et lien avec les dispositifs en cours sur le territoire du Parc



Parc naturel régional du Luberon - SIT des PNR PACA - www.pnrpaca.org

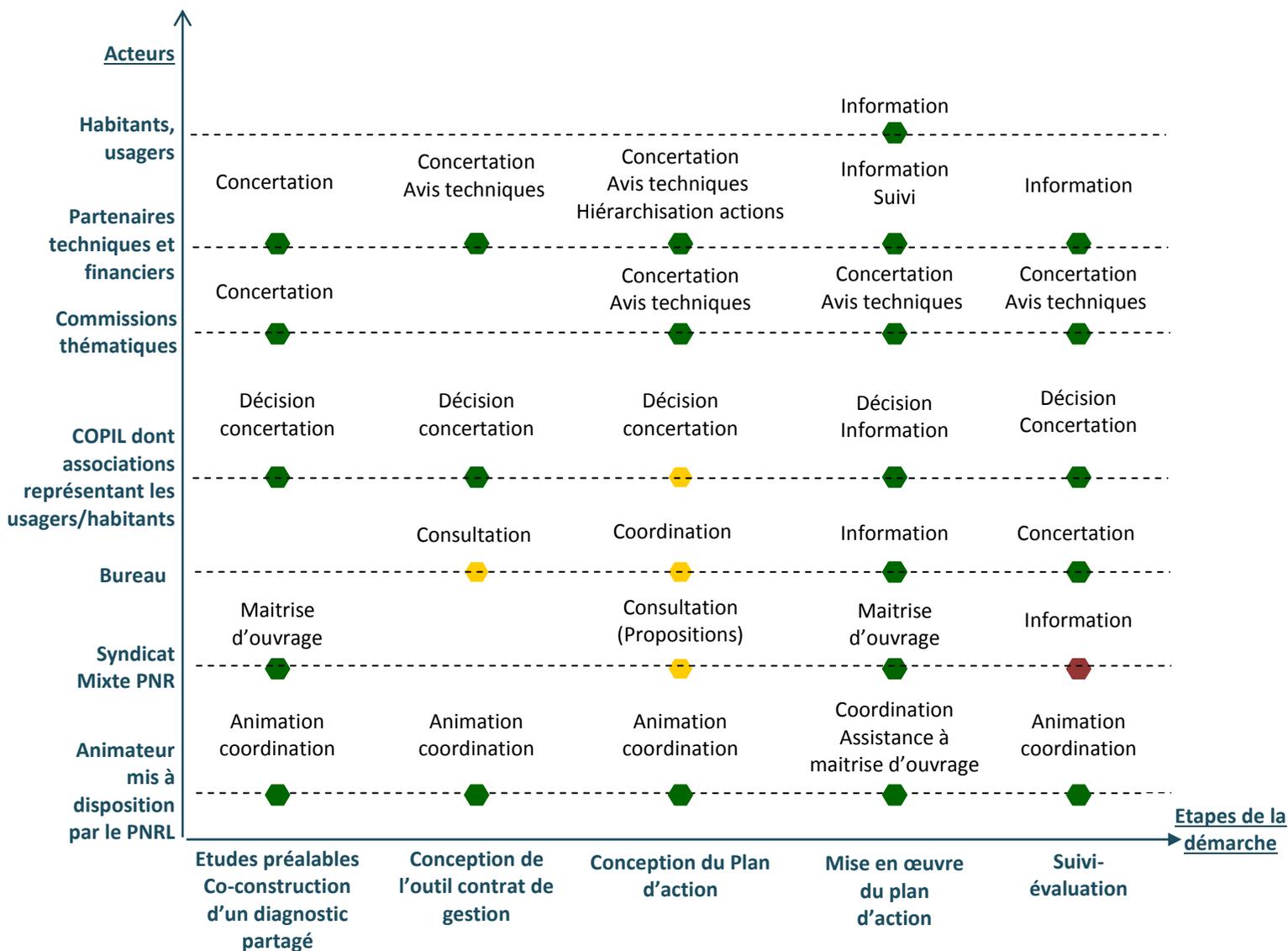
Les acteurs de la démarche

Acteurs	Animateur(s)	PNR	Structures adhérentes	Autres maitres d'ouvrage	Financeurs	L'Unité Mixte de Recherche Gest'Eau de l'IRSTEA de Montpellier	Groupeement des Amis des PNR du Sud-Est
Composition	Mise à disposition de la chargée d'études « Ressource en eau » du Syndicat mixte du PNR		Communes (17 sur 21 concernées)	Conseil départemental 04 Chambre d'agriculture Fédérations de pêche Association syndicales de canaux Etc.	Agence de l'Eau RMC Région PACA Conseil Général des Alpes de Hautes Provence	Un chercheur en modélisation et aide à la décision	Chargée d'études de l'association, en doctorat CIFRE au groupeement et à l'UMR CNRS Edytem- Université de Savoie
Rôle dans la démarche	Animation et coordination	Portage	Maitre d'ouvrage des actions du contrat Relais locaux	Maitrise d'ouvrage Expertise technique	Expertise d'usage	Accompagnement du Comité de Pilotage à la réflexion sur la gouvernance du contrat (ouverture citoyenne) Animation d'outils de modélisations participatives Intervention d'une journée	Accompagnement du Comité de Pilotage à la réflexion sur la gouvernance du contrat (ouverture citoyenne) Intervention d'une journée

Les instances de dialogue liées à la démarche

Instances de dialogue	Bureau	Comité de Pilotage (COFIL)	2 commissions thématiques « eau » et « milieux aquatiques »
Composition	6 représentants des collectivités et leurs groupements 3 représentants des partenaires financiers (Agence de l'eau, Département, Région)	1 Président et vice-président (élus du collège des collectivités) 1 secrétariat technique (PNR) 3 collèges : Collectivités et groupements Etats et établissements publics Organisations professionnelles et usagers de la rivière	Tronc commun et ouvertes en fonction des sujets abordés
Rôle dans la démarche	Information et réflexion préalables au COFIL Assiste le président du COFIL dans la mise en œuvre du contrat	Instance de concertation et de décision Suivi de la démarche	Concertation et avis techniques au COFIL sur la gestion quantitative pour la commission « eau » et la gestion qualitative pour la commission « milieux aquatiques » en salle + visites de terrain
Fréquence des réunions		Au moins 1 fois/an	A minima 1 fois / an chacune

Les modalités de participation des acteurs au contrat de bassin-versant du Largue et de la Laye



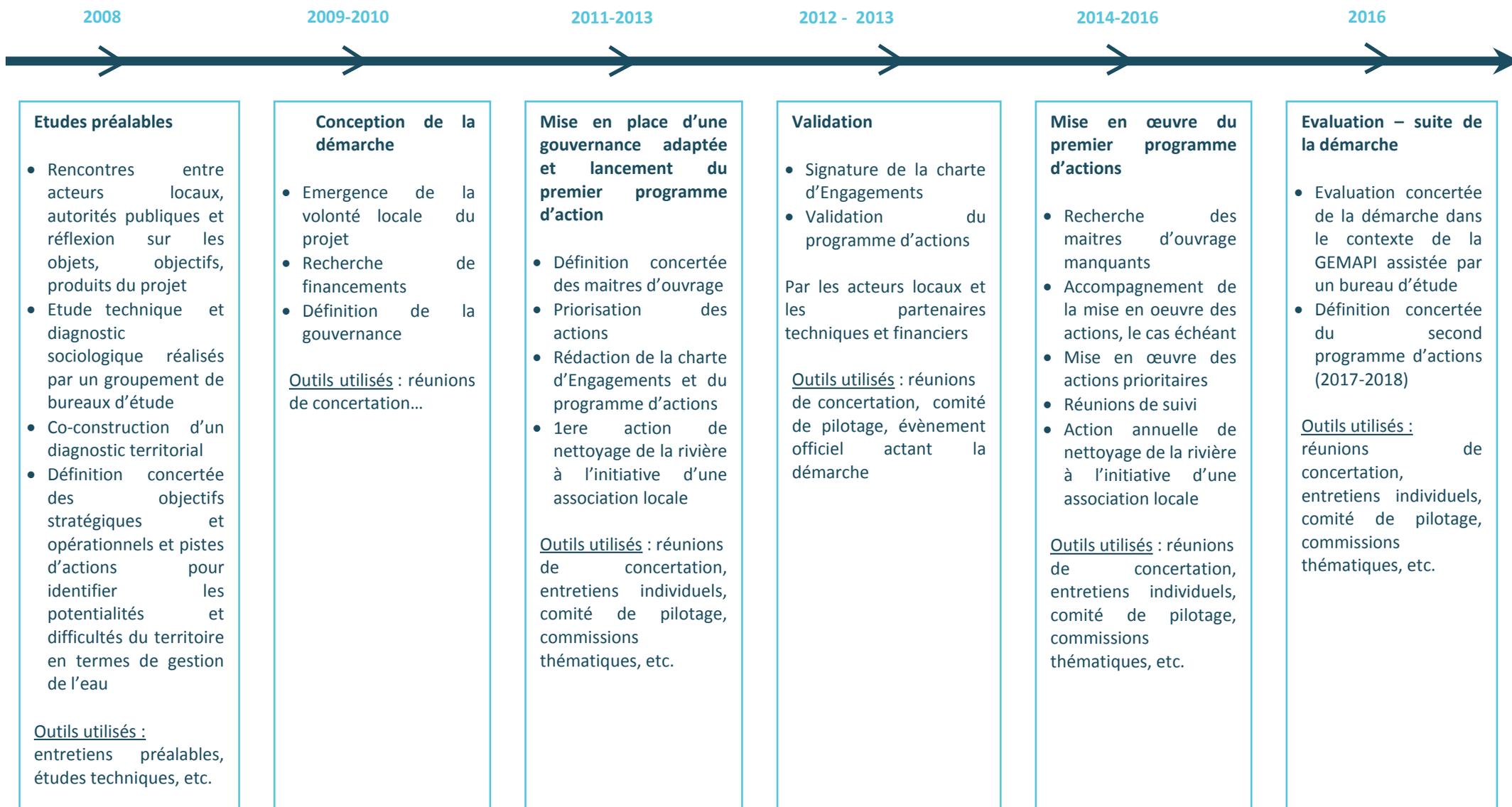
Lexique :

- **Animer** : encadrer et faciliter le dialogue entre les participants
- **Concertier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les participants et la co-construction d'un projet
- **Consulter** : mode de participation basé l'expression et le recueil des positions des participants sur un sujet donné, sans redistribution de pouvoir ni garantie de rétroaction ou d'intégration à la décision
- **Coordonner** : orchestrer la synergie entre différents éléments d'une action pour constituer un ensemble cohérent et atteindre les objectifs fixés
- **Décider** : prendre la décision finale
- **Informer** : mode de participation unidirectionnel basé sur l'apport d'informations aux participants, sans rétroaction ni redistribution de pouvoirs
- **Négocier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les parties pour arriver à un accord
- **Suivre** : accompagner, surveiller le déroulement de l'action

Modalités de participation :

- Avant
- Pendant
- Après

La stratégie déployée



Les produits de la démarche :

- Des acteurs volontaires et fédérés autour d'un outil de gestion adapté au contexte local via une charte d'engagements et un programme d'actions
- Une mise en réseau des acteurs locaux
- Un climat apaisé pour une concertation de qualité bénéfique à la mise en place du PGRE et la conduite des études préalables

Les trois principales clefs de réussite de la démarche :

- ✓ Une présence sur le terrain avec des réunions mobiles géographiquement
- ✓ Des élus moteurs à l'initiative de la démarche
- ✓ Des moyens humains dédiés à l'animation et à la coordination de la démarche (0.5 ETP – chargé de mission du PNRL mis à disposition) à défaut de structure porteuse localement
- ✓ Des partenaires techniques et financiers présents, attentifs et adaptables aux demandes locales

Les trois principales difficultés rencontrées :

- ✓ Un contexte politique flou et une volonté politique parfois faible, l'absence d'une structure locale porteuse du programme d'actions (type syndicat de rivière, etc.)
- ✓ Un contexte administratif et réglementaire mouvant et complexe
- ✓ Peu de visibilité sur les financements accordés à long terme pour ce type de démarche

Perspectives d'évolution :

- Impliquer davantage les citoyens et les intégrer dans la gouvernance du contrat.
- Besoin que les acteurs locaux affirment leur volonté de structurer la gestion de l'eau dans le contexte du déploiement de la GEMAPI en lien avec le SDCl qui sera arrêté au 1er mars 2016.
- Axes d'amélioration à trouver (communication, concertation, etc.)

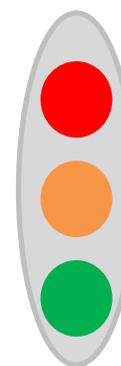
Coût global de l'action :

9 millions d'euros HT (1^{er} programme d'actions, la moitié sur la ressource en eau)

Investissement en temps de travail :

50 % ETP (animation et ressource en eau)

Appréciation globale de l'action :



La démarche menée ne permet pas de répondre aux objectifs fixés

En l'état actuel, des axes d'amélioration sont à trouver et à mettre en œuvre pour répondre aux objectifs fixés (à moyen terme)

La démarche conduite répond aux objectifs fixés (à court terme)

Document(s) concernant la démarche, disponible(s) en téléchargement : cf. Internet

Synthèse du diagnostic technique et sociologique
Charte d'engagement + gouvernance
Synthèse du 1^{er} programme d'actions

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Marjorie GRIMALDI
Chargée de mission eau PNR du Luberon
04 90 04 42 29

Date de rédaction de la fiche : 2015



Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur

L'Estéron, l'eau en partage

Conseil de Développement

du PNR

des Préalpes d'Azur

Contexte :

Le bassin-versant de l'Estéron, classé en bon état écologique (selon les critères de la DCE), est orphelin de tout dispositif de gestion de l'eau. Ce territoire subit des pressions croissantes sur ses ressources et voit apparaître des conflits d'usages. Ces perturbations ne sont, à ce jour, pas jugées prioritaires par les autorités publiques qui ne disposent pas de diagnostic territorial actualisé et sont confrontées à des enjeux qu'ils jugent plus prioritaires. Le Parc Naturel Régional (PNR) des Préalpes d'Azur s'est engagé dans sa charte à « jouer un rôle moteur sur le bassin-versant de l'Estéron » dans le cadre de ses engagements en matière de « gestion globale et concertée des cours d'eau et des milieux aquatiques ». Le Conseil De Développement (CDD) se mobilise en tant relai local du PNR, pour animer une démarche participative sur ce bassin-versant.

Objets de l'action : qualité de l'eau, quantité, conflits d'usages

Territoire concerné : bassin-versant de l'Estéron, PNR des Préalpes d'Azur

Publics cibles : Acteurs locaux, habitants, usagers, communes et institutions

Niveau de participation : concertation

Structure porteuse : conseil de développement (Association Loi 1901)

Rôle : animation et coordination

Date de réalisation : 2015

Objectifs de la démarche participative :

- Recueillir les savoirs et connaissances locales sur les problèmes et enjeux du bassin-versant et les partager pour faciliter leur appropriation
- Réfléchir collectivement à des solutions
- Sensibiliser pour améliorer la solidarité territoriale
- Alimenter le travail de la commission thématique « patrimoine naturel et eau » du PNR en initiant une démarche pour préparer le terrain

Description de la démarche :

Par des ateliers participatifs :

- Actualiser et enrichir l'état des lieux et le diagnostic territorial existants et leur partage
- Identifier collectivement les différents enjeux du territoire et les prioriser
- Formuler des pistes d'actions à la commission thématique du PNR en vue d'une prise en compte par les élus et une mise en œuvre par les acteurs du PNR

Partenaire(s) technique(s) sollicités : Equipe technique du PNR, Conseil scientifique du PNR, services techniques des collectivités territoriales et EPCI concernés, associations environnementales locales et régionales, Agence de l'eau RMC, WWF France...

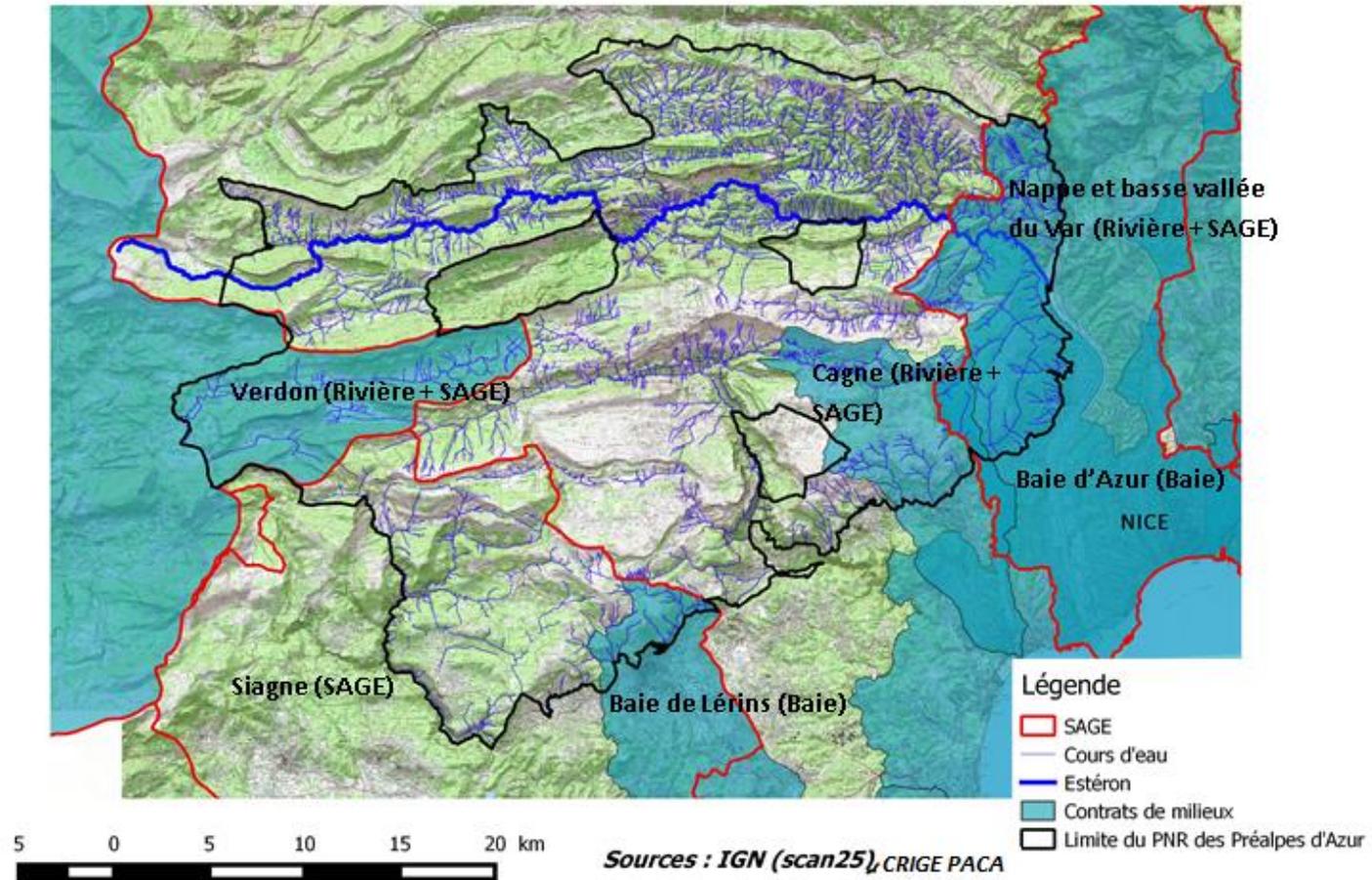
Partenaire(s) financier(s) de l'action :



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Localisation et lien avec les dispositifs en cours



Les acteurs de la démarche

Acteurs	Participants	CDD	Syndicat mixte du PNR	Commission thématique « patrimoine naturel et eau » du PNR	Financeurs
Composition	Habitants Usagers Associations Acteurs locaux Elus municipaux	Associations et bénévoles adhérents 1 employé à 80 % 1 stagiaire	Elus et équipe technique (chargée de mission « patrimoine naturel et eau » et chargée de mission « éducation à l'environnement ») du Syndicat mixte	Elus du Comité Syndical Conseil scientifique du PNR Elus municipaux Représentants des chambres consulaires Représentants des associations Organismes partenaires (Département, Région, Agence de l'Eau...) Personnes qualifiées et intéressées	Région PACA et Syndicat mixte du PNR (fonctionnement du CDD et projet) Fondation de France (pour le projet)
Rôle dans la démarche	Expertise d'usage et technique	Portage Animation Coordination Membre du Comité de pilotage	Expertise technique Membre du Comité de pilotage	Expertise technique Suivi de l'action	Appui financier du projet

Les instances et lieux de dialogue liés à la démarche

Instances et lieux de dialogue	Instances de dialogue		Lieux de dialogue	
	Comité restreint de pilotage	Comité de suivi	Réunions de travail	Rencontres, entretiens
Composition	Membres du CDD Syndicat mixte du PNR Conseil scientifique du PNR WWF France	Groupe de travail « eau » de la Commission thématique « patrimoine naturel et eau » du PNR Membres du CDD Elus municipaux délégués du bassin-versant Equipe technique du syndicat mixte du PNR	Habitants, usagers, élus municipaux ou tout autre acteur local participant aux ateliers participatifs. Ouverts à tous largement	Partenaires techniques et institutionnels, habitants et acteurs locaux
Rôle dans la démarche	Instance décisionnelle de coordination et de suivi de la démarche	Instance de concertation opérationnelle Suit et valide les grandes orientations de la démarche	Partager leurs savoirs, connaissances du territoire pour réaliser le diagnostic et la recherche de solutions	Partager leurs savoirs, connaissances du territoire pour réaliser le diagnostic et la recherche de solutions
Nombre de réunions	Tous les 1 mois et demi environ	Une réunion tous les 3 mois	15 environ	25

La stratégie déployée

2014	Janv. 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Sep. 2015	Octobre 2015	Nov. 2015	Déc. 2015	2016
Initiative Conception de la démarche	Conception												
			« Diagnostic partagé »										
						« Enjeux »							
							« Pistes de solutions »						
													Suivi-évaluation

Initiative et conception de la démarche

Concertation interne : définir l'objet, les objectifs, les moyens, etc.
 Concertation avec le Syndicat mixte et le Conseil scientifique du PNR, conception du cahier des charges
 Recherche de financements
 Recrutement de la stagiaire
 Analyse du contexte

Outils utilisés : réunions de concertation, rencontres, entretiens

Elaboration d'un diagnostic partagé

Recueil de données et paroles des acteurs locaux et institutions sur les problèmes, causes...
 Compilation des documents existants et actualisation de leurs données
 Recueil des savoirs profanes des habitants et usagers
 Synthèse par le Comité restreint de pilotage

Outils utilisés : ateliers participatifs (conférences-débats, spectacles, ateliers de concertation, etc.)
 entretiens individuels, questionnaires

Formulation collective des enjeux

Recueil de données et paroles des acteurs locaux et institutions
 Formulation des enjeux par les habitants et usagers
 Synthèse par le Comité restreint de pilotage

Outils utilisés : ateliers participatifs (conférences-débats, spectacles, ateliers de concertation, etc.)
 entretiens individuels, questionnaires

Identification des pistes de solutions

Recueil des propositions des habitants et usagers
 Synthèse par le Comité restreint de pilotage
 Proposition à la commission thématique du PNR

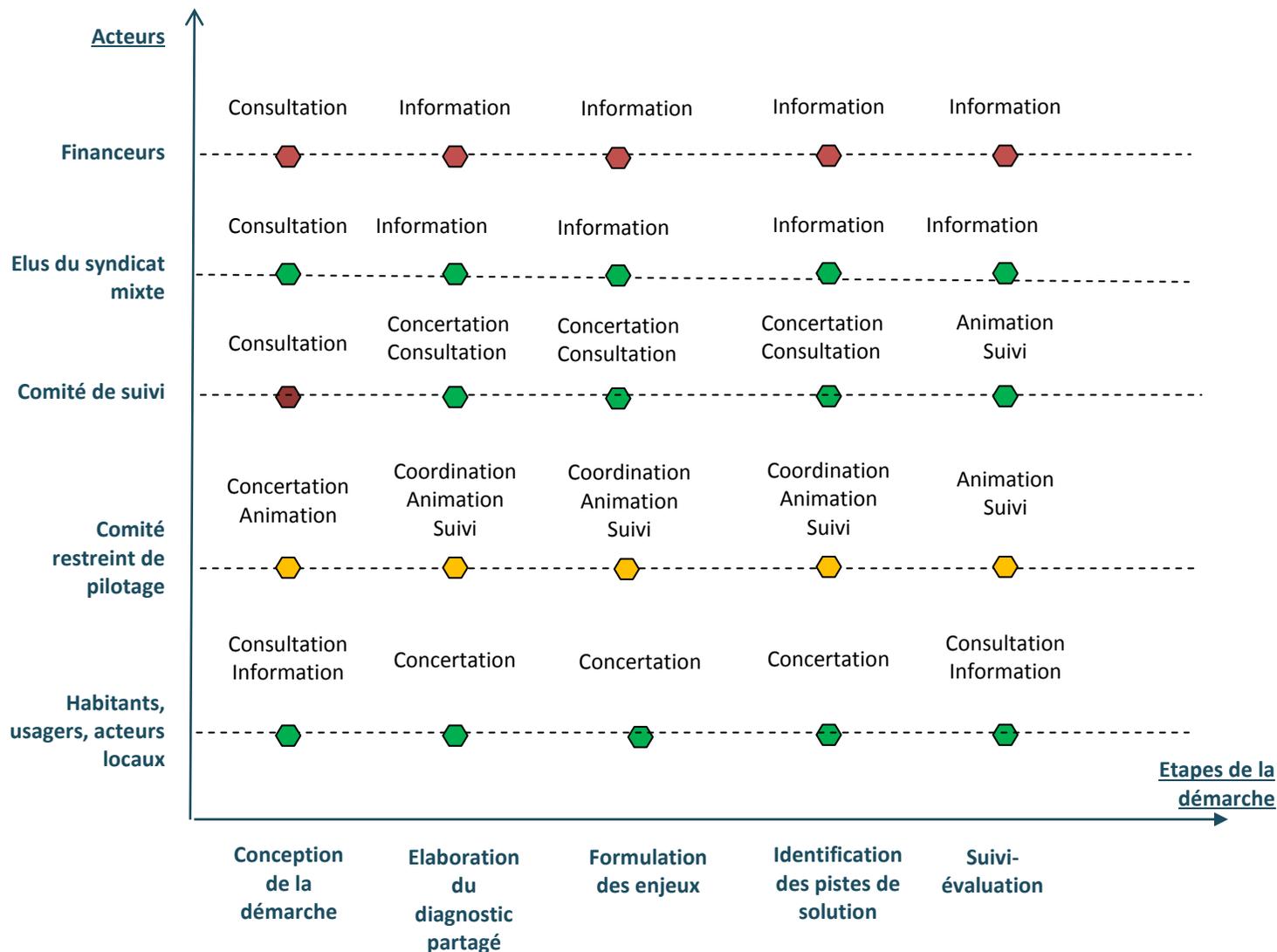
Outils utilisés : ateliers participatifs

Suivi-évaluation-valorisation

Restitution des résultats aux participants
 Réunion publique
 Evaluation participative de la démarche ?
 Accompagnement de la mise en œuvre des actions, le cas échéant

Outils utilisés : réunion publique, ateliers participatifs...

Modalités de participation des acteurs à la démarche :



Lexique :

- **Animer** : encadrer et faciliter le dialogue entre les participants
- **Concerter** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les participants et la co-construction d'un projet
- **Consulter** : mode de participation basé l'expression et le recueil des positions des participants sur un sujet donné, sans redistribution de pouvoir ni garantie de rétroaction ou d'intégration à la décision
- **Coordonner** : orchestrer la synergie entre différents éléments d'une action pour constituer un ensemble cohérent et atteindre les objectifs fixés
- **Décider** : prendre la décision finale
- **Informier** : mode de participation unidirectionnel basé sur l'apport d'informations aux participants, sans rétroaction ni redistribution de pouvoirs
- **Négocier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les parties pour arriver à un accord
- **Suivre** : accompagner, surveiller le déroulement de l'action

Modalités de participation :

- Avant
- Pendant
- Après

Les produits de la démarche :

Un document, à destination du PNR, composé d'un diagnostic territorial actualisé et de pistes de solutions adaptées aux enjeux identifiés. Une ou plusieurs vidéos de valorisation de la démarche.

Les trois principales clefs de réussite de la démarche :

- Des ressources humaines dédiées : 1 employé du Conseil de développement à 80%, 1 stagiaire, des bénévoles, un appui d'acteurs du territoire sur l'animation de démarches participatives, un appui des municipalités et du Relais des services publiques de St Auban, une participation de la chargée de mission du PNR, un appui ponctuel par des volontaires en services civiques
- Une présence sur le terrain avec des réunions mobiles géographiquement
- Un lien intégratif avec le PNR (commission thématique) ce qui optimise la prise en compte des résultats de la démarche

Les trois principales difficultés rencontrées :

- Faire participer les habitants et les acteurs du territoire, du fait notamment :
 - o du contexte de la démarche (pas de problèmes alarmants, logique d'anticipation)
 - o du caractère novice du territoire en matière de démarche participative
 - o des contraintes géographiques induisant de longs déplacements (malgré des ateliers mobiles et répartis sur le territoire)
- Insuffisance d'intégration des actions du CDD dans le programme d'actions du PNR

Perspectives d'évolution :

Suivi et mise en œuvre des projets découlant de la démarche.

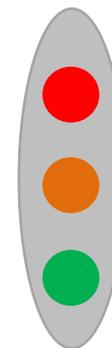
Coût global de l'action :

16 320 euros (subvention fondation de France + Région PACA et Syndicat mixte du PNR) + temps de travail non pris en charge dans convention : 3 500 € (salarié) et 6 500 € (valorisation des apports bénévoles au SMIC)

Investissement en temps de travail :

Heures salariées (et stage) = 450 h + 670 h ; Heures bénévoles = 650 h (hors déplacements)

Appréciation globale de l'action :



L'action menée est insuffisante vis-à-vis des objectifs fixés

En l'état actuel, des axes d'amélioration sont à apporter sont à trouver et à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

L'action conduite répond aux objectifs fixés

Document(s) concernant la démarche, disponible(s) en téléchargement : disponibles sur cddpnr06.org

- diagnostic complet
- synthèse des propositions

Personnes à contacter pour plus d'informations :

Renaud Dumas - chargé de mission du conseil de développement
cdd.pnr06@gmail.com – 07 60 20 33 44

Date de rédaction de la fiche : Décembre 2015



Ressenti d'un des animateurs de la démarche face à cette expérience, exprimé par le photo-langage.

Evolution de la gouvernance du contrat de rivière Vercors Eau Pure



PNR du Vercors

Objets de l'action : gouvernance et gestion participative de la ressource en eau & des milieux aquatiques

Territoire concerné : bassins versants de la Bourne et du Furon, PNR du Vercors

Publics cibles : collectivités locales, membres du comité de rivière Vercors Eau Pure et habitants

Niveau de participation : concertation et co-construction

Structure porteuse : syndicat mixte du PNR Vercors

Rôle : animation, coordination et médiation

Date de réalisation : 2014 - 2016

Contexte

Le syndicat mixte du PNR du Vercors porte depuis les années 90 une politique de l'eau et des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Bourne et du Furon, politique traduite dans le programme Vercors Eau Pure qui fait actuellement l'objet d'un deuxième contrat de rivière (2013-2018). En 2008, lors de l'évaluation du précédent contrat de rivière, la question de la gouvernance de la politique de l'eau et des milieux aquatiques a clairement été posée, au travers des éléments suivants : répartition des compétences en termes de maîtrise d'ouvrage, de l'implication des élus, de la place des agents en charge du contrat de rivière au sein de l'équipe du Syndicat Mixte. En d'autres termes, il s'agit de la répartition des rôles, des compétences, des responsabilités et de la gestion des articulations entre les différents acteurs.

Objectifs de la démarche

Il s'agit de mettre en place une gouvernance pérenne de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire. Cette gouvernance devra permettre :

- une appropriation du programme Vercors Eau Pure par les élus locaux, pour une meilleure implication ;
- une évolution dans la répartition des compétences pour une conduite efficace des actions à mener ;
- une structuration permettant d'assurer du mieux possible les compétences liées aux obligations réglementaires (GEMAPI et loi NOTRE : regroupement des compétences AEP et assainissement à l'échelon intercommunal) quelle que soit la / les structures porteuses de compétences et leurs évolutions ;
- une appropriation du programme Vercors Eau Pure par les citoyens, pour développer une gestion participative de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Description de la démarche

- **étape 1 - terminée :** réalisation d'une étude stratégie et gouvernance : partie 1 « étude stratégique pour définir les orientations et l'organisation de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire du Vercors » (Intermède, 2014)
- **étape 2 - terminée :** création et installation de 3 nouvelles commissions géographiques du programme Vercors Eau Pure, en lieu et place des anciennes commissions thématiques. Ces nouvelles commissions auront un double objectif : assurer la mise en œuvre du contrat de rivière sur chacun des secteurs, et être un lieu de débat et d'information sur les questions ressource en eau & milieux aquatiques au-delà du programme du contrat
- **étape 3 - à venir :** création et installation de groupes de citoyens sur chacun des secteurs, et articulation avec les nouvelles commissions
- **étape 4 - à venir :** réalisation d'une étude stratégie et gouvernance partie 2 « accompagnement juridique et financier pour la mise en place de la GEMAPI »

Partenaire(s) technique(s) sollicités : équipe technique syndicat mixte PNR Vercors, CPIE, élus et techniciens des collectivités locales (communes & EPCI), fédérations de pêche Drôme & Isère, dans une moindre mesure l'ensemble des membres du comité de Rivière.

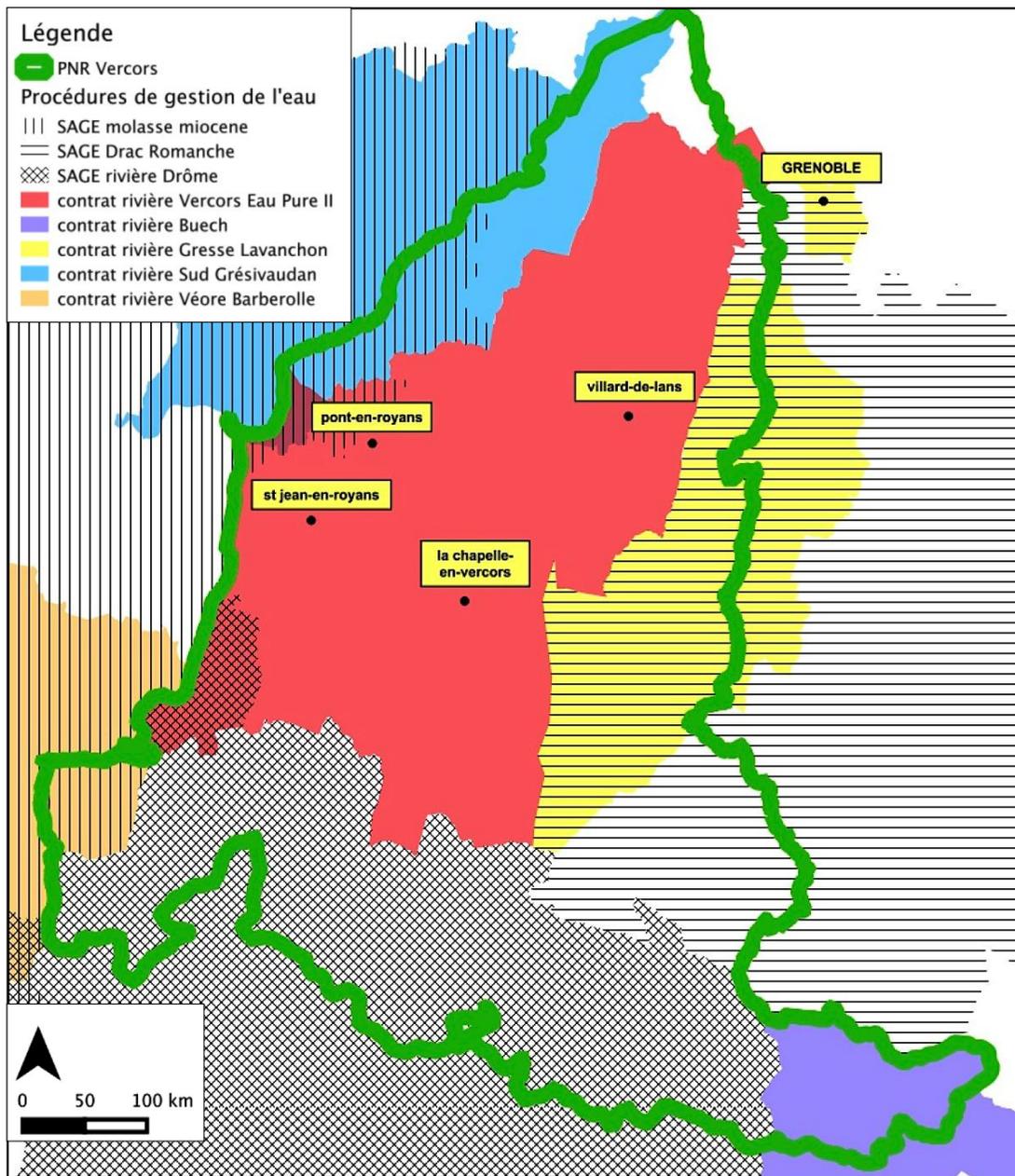
Partenaire(s) financier(s) de l'action :



Contact

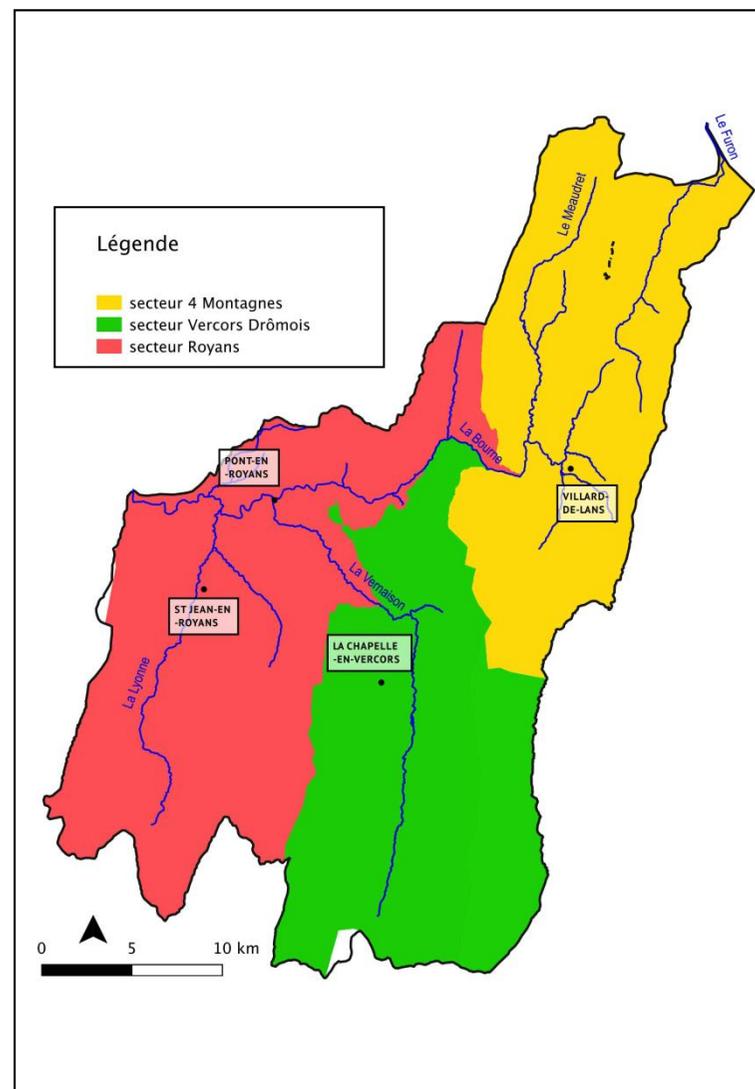
Bertrand JOLY
Chargé de mission eau & milieux aquatiques du syndicat mixte du PNR Vercors & animateur du programme Vercors Eau Pure
bertrand.joly@pnr-vercors.fr – 06 84 96 32 40

Carte de localisation des différents outils de gestion de l'eau, à l'échelle du PNR géographique



Carte du périmètre des nouvelles commissions

du contrat de rivière Vercors Eau Pure



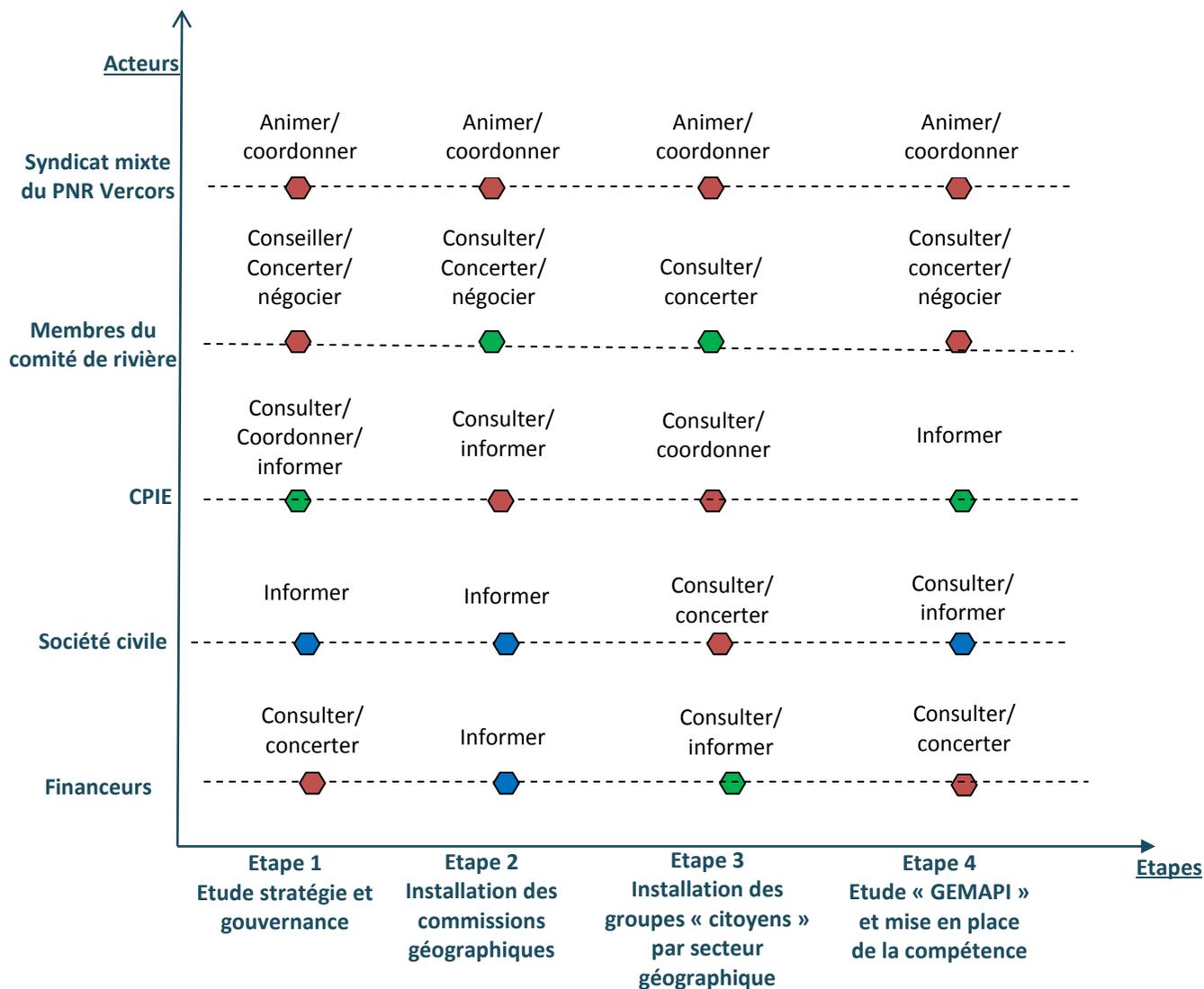
Les acteurs de la démarche

Acteurs	Syndicat mixte du PNR Vercors	Comité de rivière Vercors Eau Pure	CPIE	Société civile	Financeurs
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - équipe technique Vercors Eau Pure (animateur contrat, technicien de rivière, animatrice foncier) - prestataire de l'étude « stratégie & gouvernance – partie 1 » 	<ul style="list-style-type: none"> - président du comité de rivière - élu représentant du syndicat mixte du PNRV au comité de rivière et suppléant - direction du syndicat mixte du PNRV au comité de rivière et suppléant - élus et techniciens des communautés de communes 	<ul style="list-style-type: none"> - techniciens « concertation, techniques d'animation et processus participatifs » 	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion en cours pour la composition - a minima habitants du territoire (permanents & saisonniers) 	<ul style="list-style-type: none"> - Agence de l'Eau - Conseil Régional Rhône-Alpes - Syndicat mixte du PNR Vercors
Rôle dans la démarche	<ul style="list-style-type: none"> - animation de la démarche - expertise technique - pilotage de l'élaboration de propositions et scénarios pour structurer la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - réflexions et co-construction des scénarios, et choix de la solution retenue pour la nouvelle gouvernance et organisation des compétences - réflexions et co-construction des rôles et modalités de fonctionnement des nouvelles commissions 	<p>accompagnement de l'équipe technique Vercors Eau Pure pour définir le mode de fonctionnement des commissions géographiques, et des groupes citoyens associés : développement de techniques d'animation participatives, et enrichissement du partenariat entre l'équipe animatrice du contrat et les élus référents des commissions et les collectivités chef de fil sur les secteurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - réflexions et co-construction des rôles (actions participatives ...) et modalités de fonctionnement des groupes citoyens 	<ul style="list-style-type: none"> - appui financier du projet

Les instances et lieux de dialogue liés à la démarche

	INSTANCES DE DIALOGUE		LIEUX DE DIALOGUE	
	Comité de pilotage de l'étude « stratégie et gouvernance » parties 1 et 2	Comité technique de la démarche	Réunions de travail et COPIL	Rencontres et entretiens
Composition	<ul style="list-style-type: none"> - équipe technique et élus syndicat mixte PNR Vercors - communautés de communes et communes du contrat de rivière - partenaires institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - équipe technique Vercors Eau Pure 	<ul style="list-style-type: none"> - membres du comité de pilotage de l'étude « stratégie et gouvernance » parties 1 et 2 - membres du comité technique de la démarche 	<ul style="list-style-type: none"> - collectivités locales - partenaires techniques et institutionnels - acteurs locaux - habitants
Rôle dans la démarche	<ul style="list-style-type: none"> - réflexions et co-construction des scénarios, et choix de la solution retenue pour la nouvelle gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - instance de réflexion et concertation opérationnelle - animation de la démarche - pilotage de l'élaboration de propositions et scénarios pour structurer la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> - réflexion et co-construction de la nouvelle structuration de la gouvernance, et de l'organisation des compétences - élaboration d'un diagnostic partagé sur les enjeux ressource en eau et milieux aquatiques sur le territoire, et sur la conciliation des usages 	<ul style="list-style-type: none"> - recueil des savoirs - élaboration d'un diagnostic partagé sur le niveau de connaissance du programme Vercors Eau Pure et de la gouvernance de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire
Nombre de réunions	10	5	15	8 entretiens (30 personnes)

Les modalités de participation des acteurs à la démarche



Lexique :

- **Animer** : encadrer et faciliter le dialogue entre les participants
- **Concerter** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les participants et la co-construction d'un projet
- **Consulter** : mode de participation basé l'expression et le recueil des positions des participants sur un sujet donné, sans redistribution de pouvoir ni garantie de rétroaction ou d'intégration à la décision
- **Coordonner** : orchestrer la synergie entre différents éléments d'une action pour constituer un ensemble cohérent et atteindre les objectifs fixés
- **Décider** : prendre la décision finale
- **Informer** : mode de participation unidirectionnel basé sur l'apport d'informations aux participants, sans rétroaction ni redistribution de pouvoirs
- **Négocier** : mode de participation multidirectionnel basé sur le dialogue entre les parties pour arriver à un accord
- **Suivre** : accompagner, surveiller le déroulement de l'action

Modalités de participation :

- Avant
- Pendant
- Après

Eléments de planning

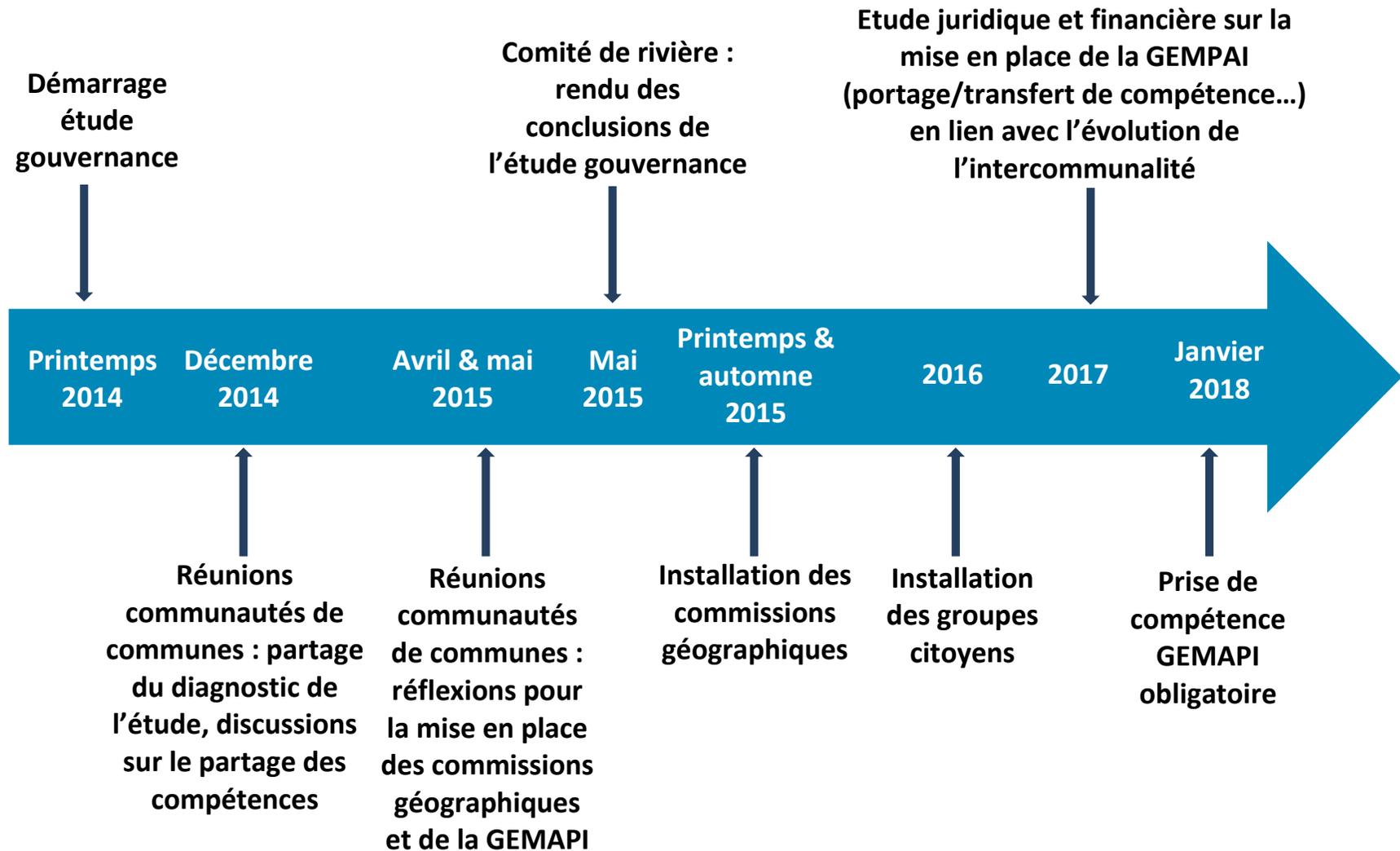
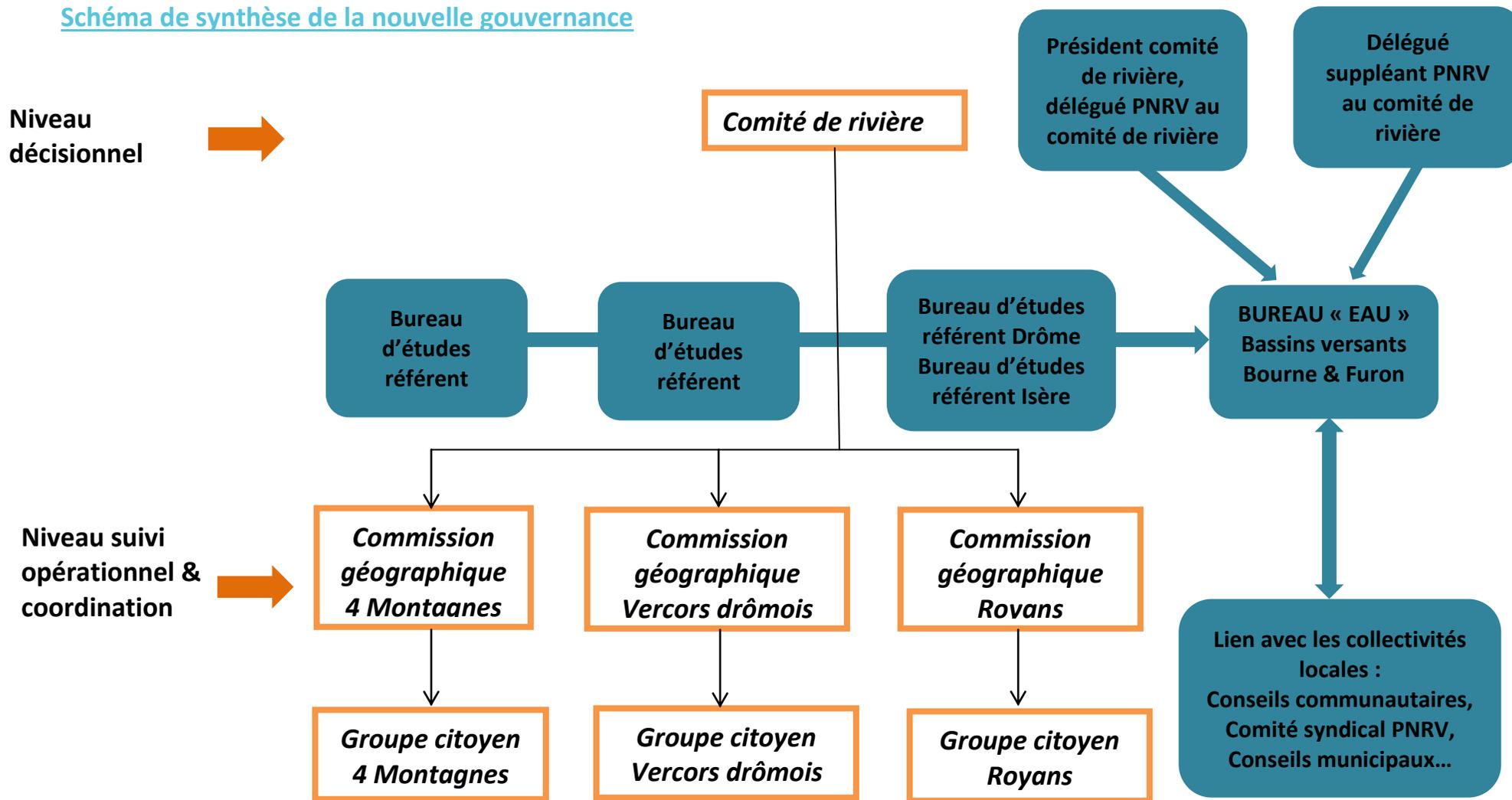


Schéma de synthèse de la nouvelle gouvernance



Rôle des commissions géographiques :

- mise en œuvre du contrat de rivière Vercors eau pure
- lieu de débat sur toutes les questions liées à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, au-delà du contrat de rivière

Les produits de la démarche :

- mise en place d'une nouvelle gouvernance permettant d'assurer du mieux possible les compétences liées à la ressource en eau et aux milieux aquatiques, quelle que soit la / les structures porteuses de compétences et leurs évolutions - réalisé
- mise en place de groupes « citoyens » pour une meilleur implication de la société civile dans la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques (gestion participative ...) - **à venir**

Coût global de l'action :

- étude stratégie et gouvernance : 40 000 €
- étude « GEMAPI » : 40 000 €

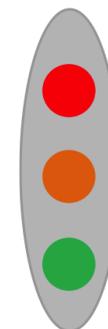
Investissement en temps de travail :

15 à 20 % du temps de travail sur la période 2014–2016

Les trois principales clefs de réussite de la démarche :

- des ressources humaines dédiées : 1 chargé de mission eau & milieux aquatiques / animateur du programme Vercors Eau Pure + 1 appui des autres techniciens du programme Vercors Eau Pure + une implication des techniciens des communautés de communes
- un appui du CPIE pour enrichir les méthodes d'animation (participatif) et définir les modalités de fonctionnement des commissions géographiques
- une entrée géographique pour l'animation et la concertation des démarches de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques, avec des entités géographiques cohérentes d'un point de vue physique (sous-bassins versants) et sociale (bassins de vie, activités socio-économiques)

Appréciation globale de l'action :



L'action menée est insuffisante vis-à-vis des objectifs fixés

En l'état actuel, le travail est à poursuivre pour atteindre les objectifs fixés (étapes 3&4)

Action conduite répond aux objectifs fixés

Les trois principales difficultés rencontrées :

- une charge de travail importante, ainsi qu'un travail plus complexe (augmentation du nombre de réunions) pour l'animateur du programme Vercors Eau Pure, au détriment des autres missions
- la difficulté de définir comment la société civile peut être présente / représentée dans le processus global de gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- l'articulation délicate entre problématiques par secteur géographique et développement d'une solidarité de bassin

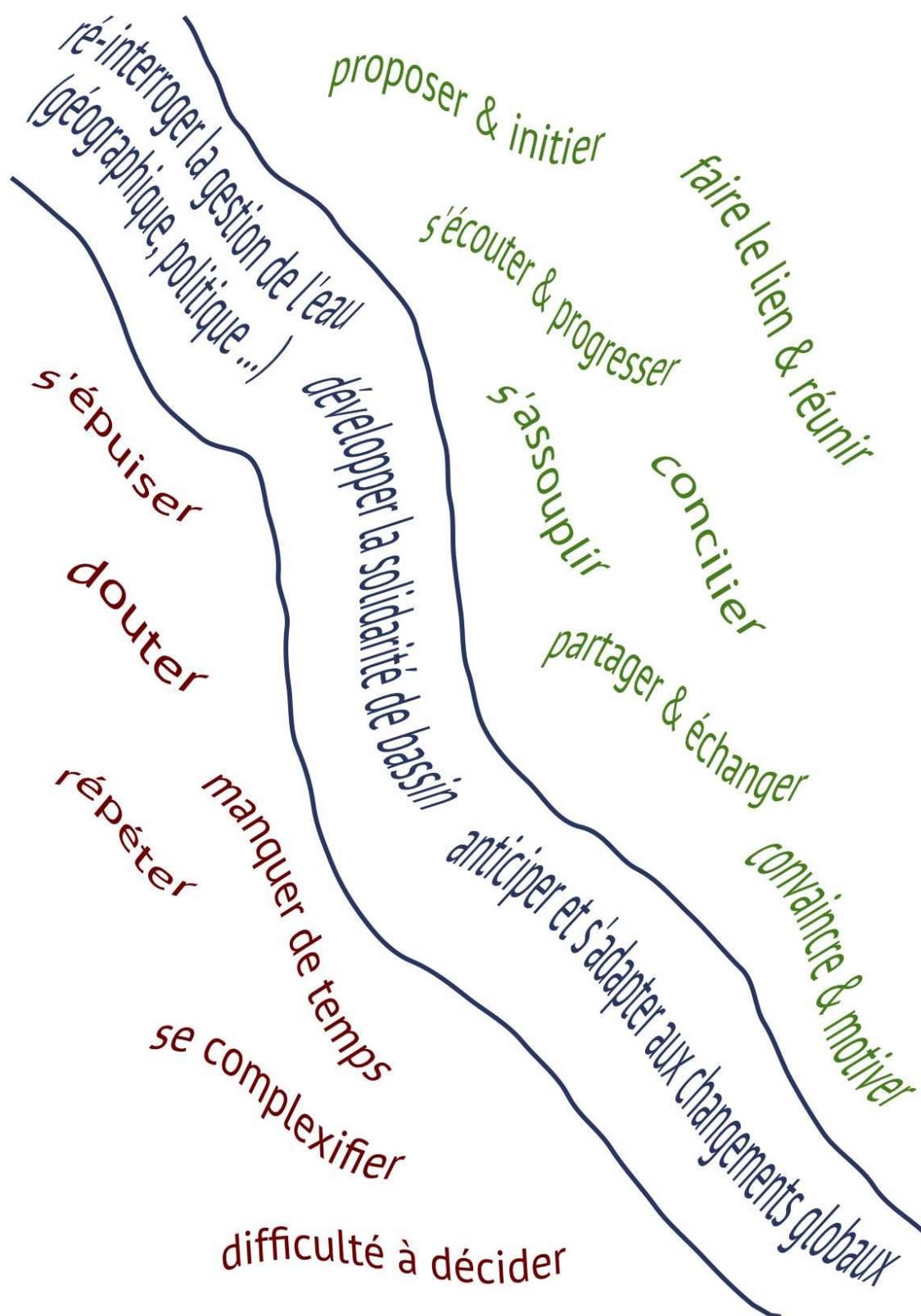
Document(s) concernant la démarche, disponible(s) en téléchargement :

- étude partie 1 « étude stratégique pour définir les orientations et l'organisation de la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le territoire du Vercors » (Intermède, 2014)

Perspectives d'évolution :

- faire vivre une gouvernance pérenne pour la gestion de l'eau et des milieux aquatiques après le contrat de rivière
- doter le territoire d'une structuration efficace pour intervenir dans la préservation de cette ressource vulnérable (massif géologique karstique) face au changement climatique

Date de rédaction de la fiche : Décembre 2015



Ressenti de l'animateur de la démarche face à cette expérience. (B. Joly)

3.1 RETOURS D'EXPERIENCES ET ENSEIGNEMENTS

Les retours d'expériences de ces PNR face à la mise en œuvre de démarches participatives dans le domaine de l'eau ainsi que l'expérience acquise au cours de l'accompagnement de ces institutions et plus largement par les diverses journées d'échanges, formations, etc. ont permis d'identifier un certain nombre de situations de résistance et de blocage, ainsi que des pistes de solutions adaptées.

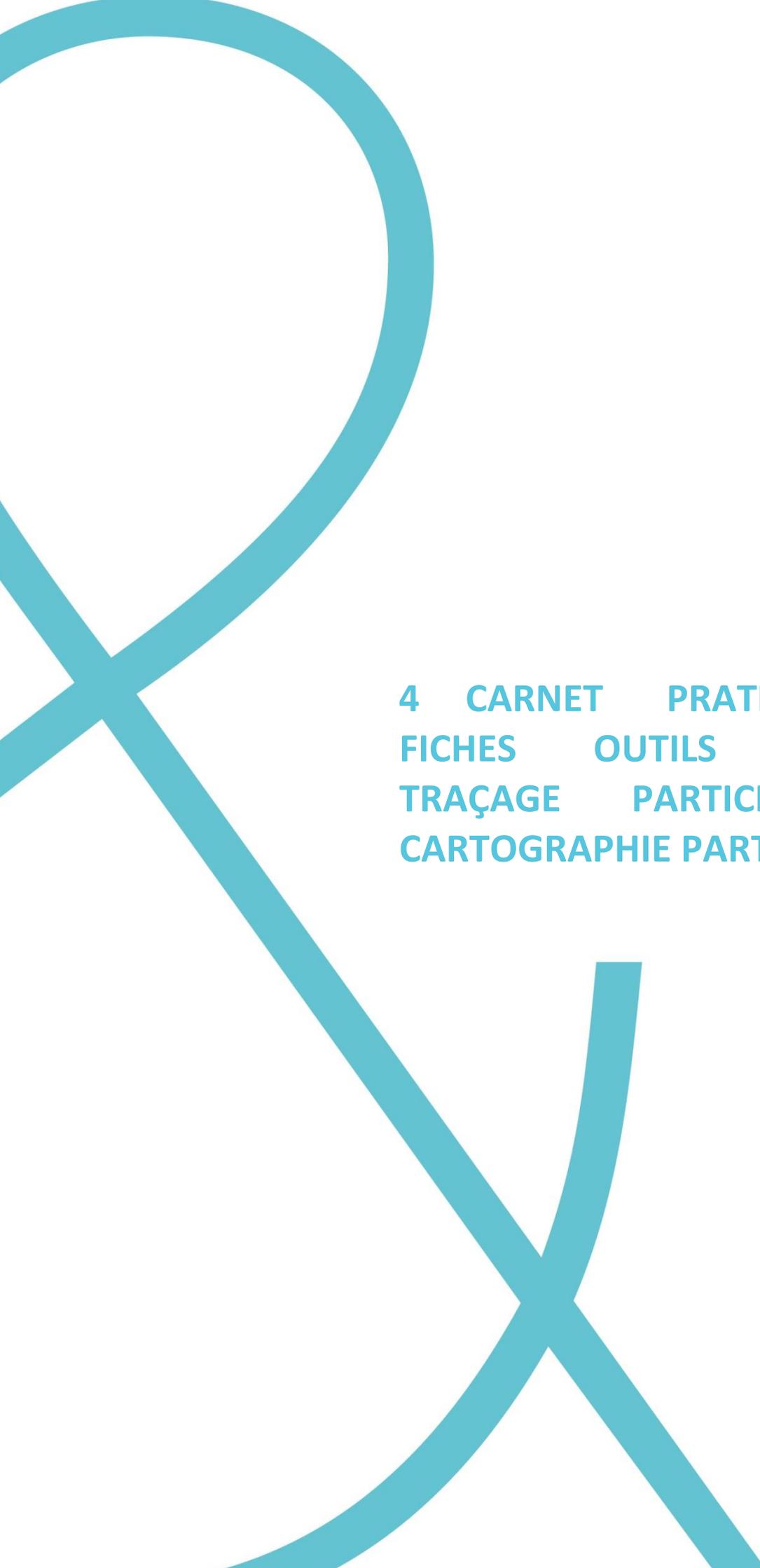
Tableau 9 : Retours d'expériences et enseignements sur la mise en œuvre de démarches participatives

Difficultés rencontrées	Retours d'expériences	Enseignements tirés
Choisir les participants	<p>Le projet d'observatoire de l'eau en Chartreuse-Guiers avait pour objectif de se construire avec les acteurs du territoire. Cette démarche est le fruit de projets convergents entre différentes structures du territoire, qui ont alors décidé de manière concertée la composition et le rôle des différentes instances et lieux de dialogue liés au projet.</p>	<p>Dans la conception d'une démarche participative, il est généralement intéressant de mobiliser les représentants des organisations concernées et les citoyens intéressés (non regroupés) et d'intégrer différentes échelles d'un même groupe d'acteurs. Par exemple, ont été invités : les associations locales de pêche, les fédérations départementales, l'association régionale, afin de favoriser le transfert d'expériences.</p> <p>Le niveau d'implication des acteurs peut être variable selon le degré de « concernement » et les étapes du processus.</p> <p>Lorsque des instances représentatives décisionnelles sont articulées avec des groupes de travail citoyens, l'animateur doit veiller à leur alimentation réciproque.</p>
Mobiliser les acteurs	<p>Dans le cadre de la démarche participative menée dans le PNR des Préalpes d'Azur, la difficulté de mobiliser les acteurs a été renforcée car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la situation actuelle du bassin-versant de l'Estéron n'est pas urgente (contexte d'anticipation) - les objectifs de la démarche (réaliser un diagnostic territorial et faire des propositions de solutions) peuvent ne pas paraître très attrayants pour les citoyens qui peuvent, en plus, ne pas se sentir à la hauteur (rapport à la connaissance « experte ») 	<p>Pour pallier ces difficultés, il est préconisé de mettre en valeur des objectifs simples et concrets qui font écho au quotidien des citoyens. Par exemple, dans la communication, plutôt que d'insister sur le diagnostic territorial du bassin-versant, privilégier le recueil des perceptions, des pratiques et usages, des problèmes rencontrés sur le bassin versant etc.</p> <p>Il ne faut en aucun cas mentir ou aggraver la situation pour mobiliser, par exemple : « L'Estéron en danger ! », au risque d'anéantir le climat de confiance nécessaire au déroulement de la démarche.</p> <p>Lors des ateliers participatifs, il faut être très clair sur les objectifs de la démarche globale, ce qui va être attendu des participants, le déroulement, etc. La démarche participative repose sur la notion « d'empowerment citoyen », qui peut être mise en avant comme source de motivation, notamment pour impliquer les participants dans des sessions de partage des savoirs et de formation par l'action.</p>

Difficultés rencontrées	Retours d'expériences	Enseignements tirés
Mobiliser les acteurs	<p>Dans le cadre du contrat de rivière Vercors Eau Pure, la difficulté de mobilisation des acteurs aux commissions thématiques était renforcée par des contraintes géographiques (temps de déplacement très longs, spécificité des différentes entités territoriales, etc.).</p>	<p>Des commissions géographiques réparties sur les différents secteurs du territoire ont remplacé les commissions thématiques pour prendre en compte ces freins.</p> <p>Les acteurs sont régulièrement invités à évaluer le processus et à se prononcer sur le rythme, la durée, la progression de la démarche...</p>
	<p>Dans le PNR de Chartreuse, une action participative avait pour objet un problème sensible de pollution. L'objectif était, dans un premier temps, de recueillir la vision des différents acteurs sur la situation. Certains d'entre eux, considérés comme incubateurs du problème ne souhaitaient pas s'exposer lors des réunions de concertation et n'y ont donc pas participé.</p>	<p>Des permanences dans des lieux neutres leur ont été proposées afin de recueillir leur vision, préoccupations et besoins face à la situation.</p>
Favoriser l'implication des élus	<p>Dans de nombreux cas, les élus sont méfiants vis-à-vis des démarches participatives et ne souhaitent pas y participer. La notion corollaire « d'empowerment citoyen » peut-être perçue par les élus comme une arme à double tranchant.</p> <p>Dans certains cas, des élus enthousiastes et volontaires au début de la démarche se sont montrés plus réservés voire en recul lorsqu'ils ont pris conscience des risques d'antagonisme entre système participatif et représentatif.</p> <p>De même, certains élus ont été effrayés et découragés par le fait de devoir manier des connaissances perçues comme « expertes », qu'ils jugeaient au-delà de leur compétence ou capacités d'entendement, ce qui risquait de les mettre en porte-à-faux aux yeux des autres participants (qui sont aussi leurs administrés et électeurs potentiels).</p>	<p>L'équipe d'animation a un rôle crucial à jouer dans la prise en compte de ces craintes, en déterminant avec les élus le cadre négociable dans lequel va s'inscrire la démarche participative. Il est également important de clarifier en amont de chaque réunion la place et le rôle de chacun (élu, animateur, participants, etc.)</p> <p>Le cadre est présenté aux participants lors de chaque réunion. Le témoignage de pairs, engagés dans des démarches similaires, peut également apaiser des craintes.</p> <p>Des sessions de formation des participants, et notamment des élus, peuvent, dans un format <i>ad hoc</i> (non académique), permettre de dépasser le complexe d'infériorité face à la connaissance experte et revaloriser le rôle de la connaissance de la « chose publique » et de l'expertise politique détenues par les élus.</p>
Pérenniser l'implication des acteurs	<p>Le sur-engagement de certaines personnes dans la conception et réalisation de certaines démarches participatives dans le PNR de Chartreuse a permis d'être productif sur le court terme. Cependant, en dédouanant les autres participants d'un rôle moteur qu'ils auraient éventuellement voulu jouer, il a été défavorable à une mobilisation sur le long terme.</p>	<p>Lors de la conception des démarches participatives, il est indispensable de s'accorder sur le rôle de chacune des parties en essayant de privilégier l'équité.</p> <p>Il est également conseillé de faire des bilans participatifs réguliers sur la gouvernance de la démarche.</p>

Difficultés rencontrées	Retours d'expériences	Enseignements tirés
Pérenniser l'implication des acteurs	<p>Le montage de l'observatoire participatif de l'eau dans le PNR de Chartreuse est un dispositif relativement long (3 ans), il est alors particulièrement difficile de pérenniser l'implication des acteurs.</p>	<p>Dans ce cas, des actions participatives avec des objectifs concrets et de court terme peuvent venir ponctuer la démarche. Il est alors primordial de faire le lien entre les différentes initiatives et le projet global et montrer la progression aux participants.</p> <p>A l'issue de chaque action participative, les résultats doivent être communiqués aux participants et plus largement venir alimenter le projet général.</p>
Montrer l'intérêt de la démarche participative	<p>La multiplication de démarches participatives menées par différents acteurs sur un même territoire, peut donner une sensation d'approches décousues, défavorables à la crédibilité et pérennité de la participation (fatigue des acteurs).</p> <p>Par exemple, dans le PNR de Chartreuse, plusieurs procédures sur l'eau étaient menées indépendamment par différents acteurs sur des territoires sécants. Ceux-ci, sous la double impulsion des autorités publiques et du milieu associatif, ont cherché à collaborer pour voir comment construire des projets communs de gestion de l'eau, qui répondent aux intérêts de chacun et qui permettent de mutualiser leurs connaissances, compétences et financements.</p>	<p>Lors de la conception d'une démarche participative, il faut veiller à faire le lien avec les dispositifs existants sur le territoire, de manière à proposer une approche globale cohérente et utile au territoire.</p>
Gérer les tensions, les conflits	<p>Un conflit éclate ou se réactive, lors d'une réunion de concertation, entre plusieurs parties.</p>	<p>La démarche participative doit être envisagée comme un cadre intégrant l'expression des tensions, la manifestation des conflits. L'animateur ne doit en aucun cas considérer le conflit comme un élément négatif mais au contraire comme une occasion de clarifier des points de blocages, néfastes à la démarche globale.</p> <p>Lorsque le conflit éclate, pour l'apaiser et en tirer parti, l'animateur peut profiter d'un instant de chute (entre les pics émotionnels) pour dire que « c'est bien qu'ils aient pu s'exprimer, il y a des choses importantes qui sont ressorties ». L'animateur doit alors reprendre les rênes et veiller à ce que chacun comprennent les besoins des uns et des autres vis-à-vis de la situation.</p> <p>Il peut également inviter les parties à changer de regard sur le problème en apportant sa vision extérieure de la situation, à condition qu'elle n'intègre aucune marque de jugement.</p>

Difficultés rencontrées	Retours d'expériences	Enseignements tirés
Gérer les tensions, les conflits	<p>Dans le cadre d'une réunion de concertation, des parties réfutent et jugent ce que d'autres expriment, ce qui génère des tensions au sein du groupe.</p>	<p>Il est plus facile d'apaiser le dialogue lorsqu'un cadre et des règles de fonctionnement ont été définis et validés collectivement en amont de chaque réunion (respect, bienveillance, non-jugement, confidentialité, etc.) Il est alors plus facile, en cas de non respect d'une de ces règles, d'inviter la ou les personnes à respecter l'accord.</p>
	<p>Dans le PNR du Luberon, un contexte historique, politique et financier porte à confusion la collaboration entre différents acteurs et le rôle de chacun, dans un même processus. Cette confusion risque d'entraîner une logique de concurrence entre ces acteurs, plutôt que de complémentarité, perceptible par les autres partenaires.</p>	<p>Des entretiens individuels sont nécessaires pour décrypter les rouages de la situation, comprendre les visions, préoccupations et intérêts de chaque partie. Il faut s'assurer que la démarche telle qu'envisagée actuellement permette de répondre à l'essentiel des besoins de chacune des parties.</p> <p>En cas de réel blocage, l'animateur peut présenter aux acteurs les risques d'arrêter la collaboration et examiner leur meilleure solution de rechange (méthode MESORE) ou alors les amener à réfléchir à leurs valeurs si un accord était trouvé, voire les inviter au rêve (P. Barret, 2012).</p>
Optimiser la prise en compte de l'action participative dans la décision	<p>Dans le PNR des Préalpes d'Azur, la démarche menée par le Conseil de développement visait à réaliser un diagnostic territorial participatif du bassin versant et à soumettre des pistes d'actions au PNR. La décision est externe à la démarche et l'enjeu est d'optimiser la prise en compte du travail participatif dans la décision finale.</p>	<p>Avant d'engager la démarche participative il est indispensable de s'accorder avec le PNR sur l'utilité, les objets, objectifs et produits de la démarche, et de définir le rôle de chacun. Il peut être opportun d'intégrer à cet accord un engagement du PNR à participer régulièrement aux ateliers participatifs pour qu'il se saisisse de leur contenu, qu'il se prononce sur la faisabilité opérationnelle des actions proposées, etc.</p> <p>De manière à ne pas générer de frustration de la part des participants, veiller à être transparent, dès le début, sur le rôle et le pouvoir octroyés au groupe et sur le devenir du travail fourni.</p>
Animer une démarche participative lorsque l'on est chargé de mission	<p>Dans les PNR du Vercors et du Luberon, par exemple, le chargé de mission du Syndicat mixte est également l'animateur de la concertation. Il doit alors jongler avec ces deux casquettes et parvenir à être suffisamment neutre pour orchestrer le dialogue.</p>	<p>Le chargé de mission ne doit alors plus porter les intérêts du PNR, il est exclusivement au service du dialogue. Ce qui implique que d'autres personnes du parc participent à la démarche. Si son expertise s'avère toutefois utile à la progression de la démarche, l'animateur peut changer de casquette et intervenir sur le fond, à condition que cette intervention soit ponctuelle et présentée comme telle au groupe.</p>
Assurer le suivi-évaluation de la démarche	<p>Dans le cadre du contrat de rivière Vercors Eau Pure, le suivi de la démarche a mis au jour un besoin de réorganiser la gouvernance du contrat et de créer des groupes de travail « citoyens » qui viendraient alimenter ponctuellement, en cas de besoin, le travail des commissions géographiques. Le rôle des différentes instances et leur articulation sont validés par le Copil.</p>	<p>Il faudra veiller à ce que le lien entre les différentes instances soit à double sens et à ce qu'il soit évalué régulièrement. Il peut également être envisagé de prévoir des réunions spécifiques sur le suivi-évaluation de la gouvernance du contrat, voire à définir une instance intégrant chaque catégorie de participants, sur cette question.</p>



**4 CARNET PRATIQUE : LES
FICHES OUTILS BISTR'EAU,
TRAÇAGE PARTICIPATIF, ET
CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE**

CARNET PRATIQUE

La partie pratique de ce carnet est composée de fiches outils calquées sur les objectifs de la gestion participative de l'eau. Ces outils ont été expérimentés dans le PNR de Chartreuse dans le cadre du montage de l'observatoire participatif de l'eau. (cf fiche expérience Observatoire de l'eau). L'observatoire se veut être un outil co-construit entre différents acteurs. Ce projet est porté par le PNR de Chartreuse et le SIAGA. Les Amis du Parc de Chartreuse animent, en lien avec le Parc et le laboratoire EDYTEM, des actions participatives pour alimenter l'observatoire. Le Groupement des Amis des PNR du Sud-Est a accompagné les Amis du Parc dans la mise en œuvre et l'analyse distanciée des démarches participatives.

Les outils présentés ci-dessous correspondent donc à des moyens déployés pour construire et mettre en place l'observatoire de l'eau, celui ayant pour vocation de s'adapter aux enjeux identifiés et de recueillir et valoriser les savoirs locaux.

Concrètement, les éléments recueillis lors des démarches participatives ont été intégrés dans l'arborescence de la base de données « eau » et ont permis d'identifier les thématiques prioritaires à traiter au sein de l'observatoire. Ces outils, intégrés à la démarche globale de l'observatoire de l'eau, ont également permis d'identifier des personnes ressources et de créer un réseau d'acteurs locaux.

L'observatoire participatif de l'eau a constitué une offre de la participation sur le territoire, propice à l'expérimentation de démarches participatives au service de ce projet.

Les outils présentés ci-dessous ont été testés dans un contexte particulier, les fiches pratiques ne sont pas garantes de leur réussite. Cependant, elles fournissent les éléments nécessaires à leur transfert dans d'autres territoires en accordant une place prépondérante aux objectifs de chaque étape de leur déroulement et aux facteurs de réussite et d'échec, optimisant ainsi le transfert d'expérience.

Il est alors préconisé de porter un regard attentif à ces éléments plus qu'aux outils en eux-mêmes afin d'éventuellement adapter leur forme à leur contexte d'utilisation.

La mise en œuvre de ces outils ne peut pas être un objectif en soi, elle doit être une manière pertinente de répondre aux objectifs poursuivis.

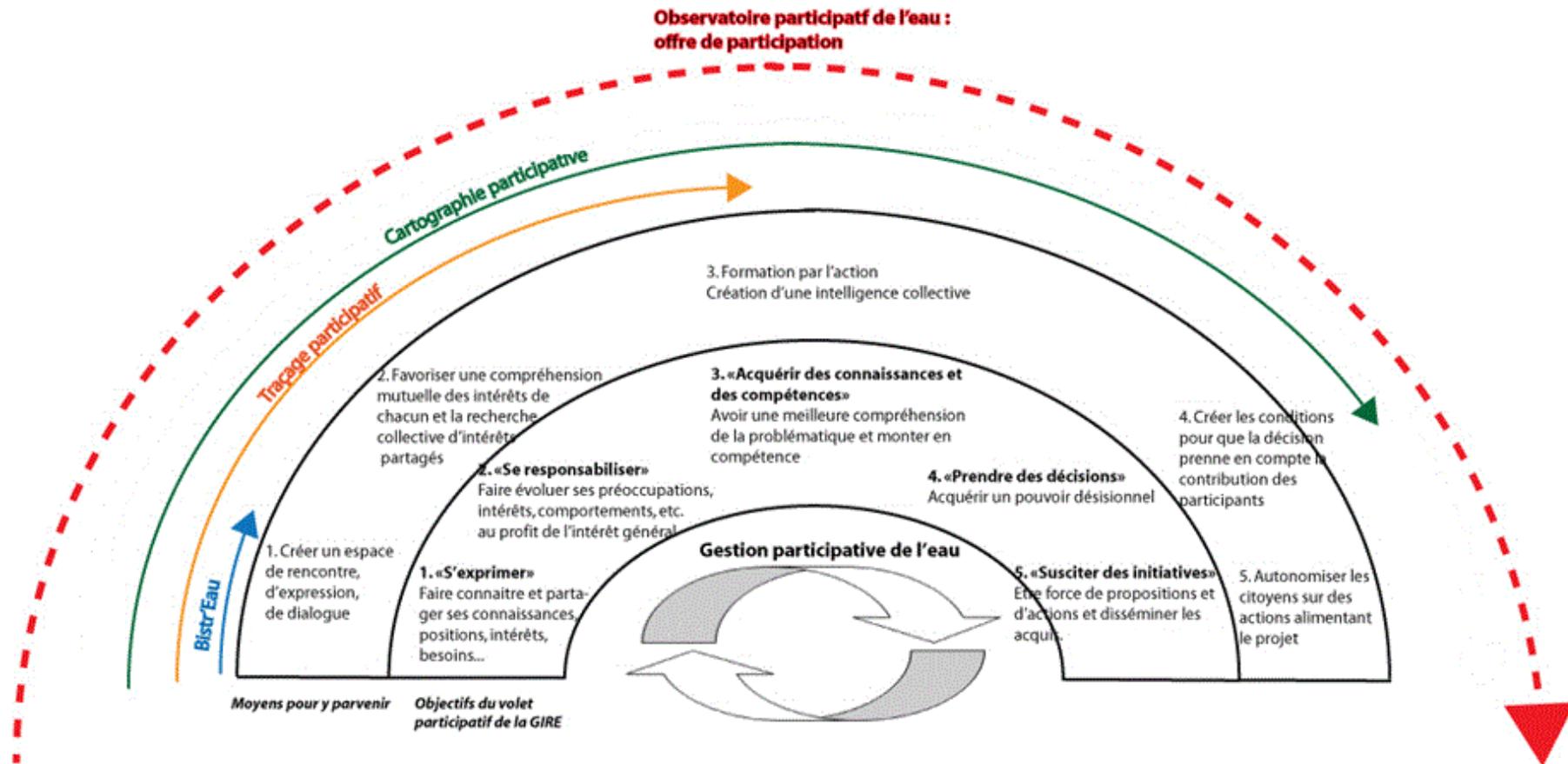


Figure 7 : Des outils expérimentés dans le PNR de Chartreuse pour répondre aux objectifs de la gestion participative de l'eau

LE BISTR'EAU



L'eau, parlons-en au bistr'eau !

Venez échanger et en apprendre plus sur la mémoire, la culture et le devenir de votre eau !

Vendredi 18 janvier, dès 19h00
Gîte du Chant de l'eau, au Sappey en Chartreuse

Entrée libre – inscription indispensable :
soit via le formulaire en ligne : www.amis-chartreuse.org
par mail : amis@amis-chartreuse.org ou par téléphone 06 77 24 53 82

Un bistr'eau késako?	Au programme :
L'occasion de venir partager, dans une ambiance conviviale, vos idées, vos points de vue et vos connaissances sur une ressource patrimoniale et vitale : l'EAU.	<ul style="list-style-type: none"> - La mémoire de l'eau : usages anciens, crues et sécheresses marquantes, noms de lieu et patrimoine... - La culture de l'eau : contes, légendes, croyances, arts, fêtes et traditions... - Le devenir de l'eau : nouveaux usages, évolution des risques avec le changement climatique, qualité et quantité, impacts sur la biodiversité.
L'objectif de cette soirée : recueillir vos attentes, vos témoignages, vos craintes, vos interrogations et vous permettre d'en apprendre davantage sur l'eau en Chartreuse.	Le tout ponctué d'animations et d'apports scientifiques et ludiques.

Plus de renseignements sur www.amis-chartreuse.org ou au 06 77 24 53 82

Craintes et problèmes :

Quant à la qualité :

« Pollution des rivières par le déversement du sel en période de décembre-janvier-février alors que nos truites d'eau douce pondent leurs œufs. Naissance des alevins dans de la saumure »

Quant à la gestion et à la gouvernance :

« Crainte : que l'eau de la nappe soit pompée par la ville de x, sans trop de contrôle et de scrupule ? »
=> Maîtrise de la ressource par le local ; partage ; transferts ; tensions ; conflits d'usage

Quant à la question du patrimoine lié à l'eau :

« Du moment que l'eau dans mon verre est claire, je ne pose pas de question »

« Conservation des ponts anciens »

Solutions et attentes :

Quant à la qualité :

« Diminuer le sel et le remplacer par du sable et rendre obligatoires les pneus neige »

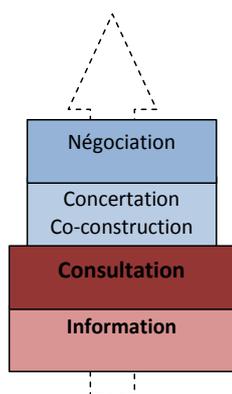
Quant aux attentes de sensibilisation et éducation citoyenne :

« mettre en place des moyens de toucher la population : l'éduquer (re-éduquer sur l'eau) »

« Inventaire des ouvrages en mauvais état »

« Il faut avoir un site internet dédié à l'eau en pays de Chartreuse »

Crédit photos : EDYTEM, Amis du Parc de Chartreuse



Objectifs de l'outil

- Favoriser l'expression, l'écoute et le dialogue entre les participants
- Créer de la mobilité
- Informer et sensibiliser

Publics cibles

- ✓ Habitants
- ✓ Acteurs locaux et usagers
- ✓ Elus

2H30

5 à 30 personnes

Faible (indicatif)

Ressources nécessaires

Matérielles

Un lieu à disposition esprit Bistrot
 Grandes feuilles blanches
 Paperboard
 Post'it
 Marqueurs, stylos
 Option : vidéoprojecteur et grand écran
 Option : prévoir la prise de photos voire de vidéos

Humaines

2 animateurs minimum (selon le nombre de participants)

Principes de l'outil

Le **Bistr'Eau** est un outil inspiré du World Café. Il se déroule dans un bistrot ou dans un lieu créant une ambiance conviviale, dans laquelle les participants se retrouvent pour discuter de la mémoire, de la culture et du devenir de l'eau.

Chaque personne, quel que soit son statut (élu, professionnel, habitant, usager, organisateur...) est considérée comme un participant, selon une logique d'égalité et est donc invitée à contribuer à la réflexion collective.

Ce moment d'expression et de discussion, généralement en soirée, permet aux participants de partager leurs points de vue vis-à-vis d'une situation, de réfléchir collectivement à des solutions vis-à-vis d'une situation donnée et ainsi d'améliorer leurs connaissances sur la ressource en eau.

Pour les organisateurs, il permet de :

- recueillir des savoirs vernaculaires sur la ressource en eau
- prendre connaissance des inquiétudes des participants relatives au devenir de l'eau
- faire émerger des propositions de solution pour améliorer la gestion de l'eau

Avant l'activité

Les organisateurs se sont accordés sur les objectifs, objet(s) et produit(s) de l'outil. Ils ont analysé la problématique et les enjeux locaux.

Ils ont recensé et invité les acteurs concernés par le sujet et invité le public plus largement.

Ils mettent en place un espace favorable au dialogue permettant aux participants d'être convenablement installés (tables et chaises), de pouvoir facilement échanger entre eux et aux animateurs de se déplacer librement dans l'espace pour orchestrer le dialogue.

Le matériel prévu doit être suffisant pour le nombre maximum de participants inscrits.

Une restauration leur est proposée ainsi qu'une dégustation d'eaux, qu'ils ont eux-mêmes pu apporter de leur source.

Déroulement de l'activité

Activité	Format	Durée	Objectifs
Accueil Restauration Bar (formules payantes adaptées à prix modiques)	Libre	15 min	Accueil et immersion des participants dans le cadre et l'atmosphère collective.
Introduction Présentation du contexte, des organisateurs, des objectifs et du déroulement de la soirée. Remerciement à la commune d'accueil et aux propriétaires du bistrot, le cas échéant	Plénière	15 min	Proposer et faire valider le cadre de la soirée afin de créer un climat bienveillant favorable au dialogue.
« Brise glace » à partir des expressions et toponymes sur l'eau	Plénière	15 min	Optimiser les conditions du dialogue en permettant aux participants de s'exprimer sur des éléments simples et amusants de leur quotidien.
Expression et recueil de savoirs sur la mémoire et la culture de l'eau	Plénière	30 min	Favoriser l'expression et le partage des savoirs et savoirs-faires relatifs à la mémoire des usages passés, présents et à venir, événements marquants, etc. sur l'eau.
Chacun se munit de post-it et inscrit sa principale crainte vis-à-vis de l'eau et une piste de solution. Pause casse-croûte / dégustation (des eaux amenées par les participants) pendant laquelle les animateurs classent et exposent les post-it par thèmes	Plénière + pause casse-croûte	30 min	Réflexion et expression individuelles des points de vue sur les problèmes existants et les solutions à apporter. Rencontre et échanges entre les participants. Fédération de groupes.
Après la pause, les personnes sont ensuite amenées à se déplacer pour se regrouper par craintes similaires au vu des thèmes affichés et énoncés par les animateurs. Réflexion collective sur les solutions à apporter vis-à-vis de la crainte identifiée. Création d'un tableau collectif	Par groupe	20 min	Favoriser la discussion, le partage de points de vue, d'idées, la compréhension mutuelle vis-à-vis des propositions de solutions.

Activité	Format	Durée	Objectifs
Restitutions à l'ensemble du groupe. Discussion-débat	Plénière	30 min	Favoriser le partage, l'écoute, l'ouverture d'esprit, la compréhension mutuelle et la prise de recul.
Clôture de l'activité	Plénière	10 min	Mettre fin à l'animation. Remercier les participants Les inviter à poursuivre les discussions devant une boisson et/ou collation. Leur expliquer les suites (compte-rendu, destin des résultats, actions à venir, etc.) Les inviter à inscrire leurs coordonnées et à mentionner leurs souhaits vis-à-vis des perspectives présentées. <u>Remarque</u> : la présentation des structures organisatrices peut être faite à la fin de l'activité plutôt qu'en début, cela conforte le principe d'égalité de l'ensemble de groupe même si les animateurs sont là pour favoriser le dialogue entre les participants plutôt que pour intervenir sur le contenu. Les noms des structures apparaissent sur les supports de communication.

Après l'activité

Les participants peuvent continuer de discuter entre eux et avec les organisateurs autour du buffet.

Ils sont invités à formuler leurs avis, questions, suggestions... sur l'animation, grâce à un support dédié, affiché à proximité de l'entrée/sortie du lieu.

Les organisateurs recueillent l'avis des propriétaires du lieu quant au déroulement de la soirée, rangent l'espace et les remercient.

Les organisateurs n'ayant pas animé la soirée se chargent de faire un compte-rendu de l'animation, qu'ils font valider par l'ensemble de l'équipe et qu'ils envoient aux participants en leur laissant l'opportunité d'apporter des compléments ou modifications.

Points forts / points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en œuvre simple et rapide ✓ Faible coût ✓ Outil dynamique et convivial ✓ Favorise l'activité locale (bistrot) ✓ Expérimenté plusieurs fois <p>Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rencontre entre les habitants, usagers, professionnels, élus, etc. - les échanges et le partage de visions, d'expériences... - l'expression de tous et la réflexion collective - la mise à égalité des participants - le recueil de savoirs d'antan susceptibles de disparaître - la sensibilisation aux enjeux entre passé, présent et devenir 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficile d'anticiper le nombre de participants, impactant le dimensionnement de l'espace d'animation ✓ Pas de produit concret à l'issue de l'animation

Conditions de réussite de l'outil

Conception de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mettre en place cet outil à partir d'objectifs clairs et définis préalablement ✓ Faire le lien avec les démarches et dispositifs existants ✓ Inviter les différentes catégories d'acteurs à participer ✓ Inviter les experts en tant que participants (ne pas leur laisser une place centrale) ✓ Avoir un objet mobilisateur et une communication appropriée saisissable par tous
Animation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> - Etre transparent et clair envers les participants sur les objectifs de la soirée et le destin des informations recueillies. - Disposer d'un espace dédié permettant aux personnes de dialoguer - Veiller à répartir équitablement la parole entre les participants - S'assurer que les participants se comprennent mutuellement et ne se jugent pas (l'objectif de cet outil n'est pas d'aboutir à un accord commun) - Créer un climat bienveillant, sécurisant, de respect mutuel, etc.
Suivi-évaluation de l'outil	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inviter les participants à fournir leurs coordonnées et leur demander s'ils souhaitent « recevoir le compte-rendu » « participer au compte-rendu », « être informés des suites de la démarche », « participer à d'autres actions », etc. ○ Leur laisser l'opportunité de formuler des questions, remarques, suggestions vis-à-vis de l'expérience qu'ils viennent de vivre ○ Faire un retour aux participants qui le souhaitent sur les résultats de leur contribution ○ Donner une suite à l'outil en l'inscrivant dans une démarche globale.

Les difficultés rencontrées

- Le sous dimensionnement de la salle
- Monopolisation de la parole par certaines personnes
- La présence de média(s) peut créer une ambiance pesante contreproductive à l'expression de tous (leur présence ponctuelle, de préférence au début, est souhaitable)
- Valorisation des résultats

A propos de la fiche

Cette fiche pratique n'est pas limitative, elle s'appuie sur des expérimentations et recherches menées dans un contexte particulier. Elle a vocation à favoriser le transfert d'expérience et l'autonomisation des pratiquants, en veillant à fournir les éléments de méthode favorables à la réussite de l'outil.

Ainsi se dégage une invitation à vous approprier cet outil en fonction des objectifs que vous poursuivez et des moyens à votre disposition.

En cas de besoin, un accompagnement spécifique peut être proposé pour la conception et mise en œuvre de cet outil.

Vous pouvez contacter :

Mélanie FERRATON

melanie.ferraton@gmail.com

06 16 31 55 52

Ou :

Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est

1, rue Charles Hérold

38380 Saint Laurent du Pont

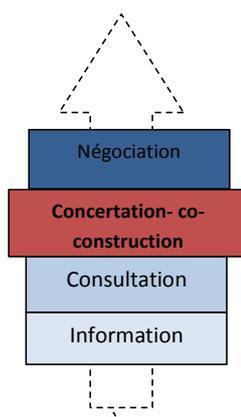
06 33 90 43 29

contact@amisdesparcs.fr

LE TRACAGE PARTICIPATIF



Crédit photos : EDYTEM - Amis du parc de Chartreuse



Objectifs de l'outil

- Améliorer les connaissances sur la ressource en eau (écoulements souterrains) et atténuer (voire résoudre) les conflits d'usages associés.
- Mobiliser et valoriser les connaissances et compétences des différents acteurs pour réaliser l'action.
- Informer, sensibiliser les participants
- Formation par l'action.
- Recueillir la vision et la connaissance des participants

Publics cibles

- ✓ Habitants
- ✓ Scolaires
- ✓ Acteurs locaux et usagers : gestionnaires, pêcheurs, spéléologues, pratiquants des sports d'eaux vives, etc.
- ✓ Elus



Préparation : équivalent à 15 jours fractionnés
Réalisation : 1 journée



Tributaire du lieu de l'action



Minimum 2 000 €
(indicatif)

Ressources nécessaires

Matérielles

Un fluorimètre de terrain et/ou un préleveur automatique d'échantillons d'eau (type carroussel)
Des fluocapteurs au charbon actif
Des flacons d'échantillonnage
Un traceur fluorescent adapté aux traçages en milieu naturel (fluorescéine, rhodamine B) conditionné en solution prête à l'emploi dans un bidon étanche de 5L
Des sacs plastiques à usage unique et un sac à dos étanche pour transporter les colorants.
Tenues de protection pour les participants (combinaisons, gants, lunettes)
Gants
1 seau en plastique
Accès à un spectromètre pour l'analyse des résultats
Option : prévoir la prise de photos voire de vidéos

Humaines

Au moins une personne disposant des connaissances scientifiques requises
Des animateurs, fonction du nombre de participants
Une ou des personnes assurant la surveillance, suite à l'injection

Principes de l'outil

Un traçage est un outil qui consiste à colorer l'eau à l'aide d'un traceur fluorescent inoffensif (fluorescéine, rhodamine...) pour suivre et étudier le déplacement de l'eau. Cet outil est très utile pour caractériser les écoulements souterrains, notamment en milieu karstique, pour savoir, par exemple, d'où provient l'eau d'une source, où va l'eau d'une perte, quelle sont les orientations des écoulements souterrains, etc.

Le traçage participatif combine la démarche scientifique « classique » à une démarche participative impliquant les acteurs locaux, usagers, habitants, scolaires, etc. à la réalisation de l'action.

Avant l'activité

Conception de l'outil

- Rencontrer les différents acteurs et usagers locaux pour identifier le problème et recueillir leurs besoins et attentes.
- Identifier un organisme scientifique pour accompagner la démarche.
- Consulter les rapports hydrologiques existants auprès des communes concernées et prendre connaissance des éventuelles initiatives de ce type existantes sur le territoire ou sur des territoires voisins.
- Réaliser un diagnostic initial pour s'assurer de la pertinence et faisabilité de la démarche vis-à-vis de la situation.
- Disposer, au sein de l'équipe d'animation, de personnes ayant des connaissances hydrogéologiques approfondies et une bonne connaissance du territoire afin d'organiser le protocole de réalisation du traçage (supposer les probables zones de résurgence du colorant, qui seront par la suite équipées de capteurs...)
- Définir, avec l'ensemble des partenaires, les objectifs et lieu de l'action, en fonction d'intérêts partagés.

Remarque : si le lieu de l'opération ne permet pas d'impliquer tous les types de participants (cavité difficilement accessible, par exemple, réservée aux spéléologues aguerris), une autre injection peut être réalisée sur un autre lieu en ayant pour objectif la sensibilisation du public et la formation aux relevés hydrologiques. Dans ce cas, il faudra bien veiller à restituer l'ensemble des résultats à tous les participants.

- S'accorder sur le choix du traceur et la quantité à injecter

Remarque : le choix du traceur dépend de plusieurs critères tels que la couleur souhaitée, la fixation du colorant par les matériaux argileux, le coût et l'accessibilité (Hobléa, 1995). La quantité à injecter dépend de la distance entre le point d'injection et les exutoires supposés, le volume d'eau, la volonté de rendre l'action visible à l'oeil nu, la réglementation du dosage imposée par les autres acteurs impliqués dans l'action (les gestionnaires des eaux potables et les élus ont souvent la crainte que l'eau colorée arrive dans les robinets des habitants), etc...

- Informer et obtenir un accord des élus et structures gestionnaires pour réaliser l'action et envisager les potentiels résultats et leur prise en charge.
- Dans le cas un public scolaire est impliqué : interventions préalables en classe pour préparer la journée.

Déroulement de l'animation

Temporalité	Activité	Durée	Objectifs
Au préalable de l'action	Réunion de concertation avec l'ensemble des acteurs impliqués	1 jour	Valider ensemble les objectifs et le déroulement de l'action S'organiser
Le jour de l'action, en amont de l'injection	Accueil des participants, présentation des objectifs et du déroulement de l'action. Rappelle des règles de sécurité et d'organisation du groupe.	15 min	Expliquer les objectifs de l'action, le contexte, etc. Favoriser la rencontre et la discussion entre les participants. Proposer et faire valider le cadre de l'activité afin d'optimiser son bon déroulement.
Le jour de l'action, en amont de l'injection	Constitution des groupes de travail et préparation des rôles.	15 min	Des groupes d'enfants, (préalablement constitués en classe), d'usagers, habitants... se répartissent un rôle précis nécessaire à la réalisation de l'action : <ul style="list-style-type: none"> - les « scientifiques » (injection), - les « reporters écrivains » (prise de notes de l'action : température, début et fin du traçage, observations de terrain...etc.), - les « reporters-photographes » (les « yeux » de l'action), - les « observateurs-préleveurs » (observation de la restitution du colorant 150m en aval, prélèvement d'échantillons d'eau, etc. <p>Optimiser l'intérêt du public, la formation aux manipulations et la possibilité de relever l'ensemble des paramètres requis.</p>
Le moment de l'injection	Injection et surveillance	Variable selon les situations	Injecter le colorant dans la cavité choisie et surveiller les effets apparents.
Après l'injection, avant et/ou après la restitution du colorant	Animations pédagogiques autour de l'eau	Interventions ponctuelles	Optimiser l'attente nécessaire à la restitution du colorant et renforcer le caractère pédagogique de l'action.

Temporalité	Activité	Durée	Objectifs
Pendant la restitution	Prélèvements d'échantillons d'eau et mesures associées, prise de photos.	Pas de temps variables de 30 sec. à 1 fois/j. selon points de surveillance, moment et durée de la restitution, depuis l'heure d'injection jusqu'à plusieurs jours, semaines, voire mois...	Recueillir les données scientifiques, analyser et interpréter les résultats. Formation par l'action.
Après la restitution	Clôture de l'action	15-30 min	Favoriser le partage d'expérience, la discussion, répondre aux questions, etc. Remercier les participants. Leur expliquer les suites de l'action, le déroulement de la restitution des résultats, etc.
Après la restitution	Prélèvements d'échantillons d'eau, suivi et analyse des fluocapteurs, surveillance des captages	Variables selon les situations	Recueillir les données scientifiques, analyser et interpréter les résultats.
Dans les semaines suivant la fin de la restitution	Retour d'expérience avec les participants (si scolaires : réalisation de posters, affiches..., pour participants adultes : réunion-débat bilan et perspectives suite aux enseignements du traçage)	½ journée (scolaires) 2 à 3 h (adultes)	Evaluer et consolider les connaissances, savoirs acquis et les valoriser. Amorcer un processus de gestion participative : de la sensibilisation à l'action

Après l'activité

Dans les jours et semaines suivant l'injection, le suivi et les analyses, préalablement organisés, sont assurés par les acteurs compétents et volontaires. Une fois les résultats interprétés et validés, veiller à les restituer auprès des participants et plus largement lors d'une réunion dédiée, afin de montrer que l'action réalisée a produit quelque chose, partager et expliquer les résultats et favoriser l'expression des différents acteurs vis-à-vis de ces résultats.

Si besoin, (si l'action visait à réduire les conflits d'usages, par exemple), prévoir une réunion de concertation a posteriori. Prévoir également une demi-journée de restitution et d'appropriation des résultats avec les scolaires, en leur faisant réaliser des posters, affiches, maquettes, etc., afin d'évaluer les connaissances acquises et les valoriser.

Points forts / points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Outil pédagogique, dynamique - Expérimenté plusieurs fois - Rapport bénéfice/coût (moins onéreux qu'une prestation de Bureau d'Etude). <p>➤ Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation de tous - L'information et la sensibilisation - La formation par l'action - La rencontre entre les habitants, usagers, professionnels, élus, etc. - Les échanges et le partage de connaissances, compétences... - Le recueil de données scientifiques - La vulgarisation des résultats - Des résultats visuels percutants (marque les esprits) 	<ul style="list-style-type: none"> - Relativement coûteux (minimum 2000 €) - Nécessite des compétences spécifiques - Chronophage - Réalisation de l'action décousue entre le moment d'injection et celui de restitution - Efficience de l'injection soumise aux aléas climatiques - Résultats scientifiques dépendants des contraintes de terrain notamment - Risque de résultats scientifiques moins fiables qu'expérience classique par bureau d'étude ou labo de recherche

Conditions de réussite de l'outil

<p>Conception de l'outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place cet outil à partir d'objectifs clairs et définis préalablement avec les acteurs - Recenser les acteurs concernés et compétents et les élus et essayer de les intégrer à la conception de l'action - S'assurer de l'intérêt de l'action et de sa faisabilité - Faire le lien avec les démarches et dispositifs existants - Envisager le maximum de résultats potentiels et les intégrer à la réflexion collective - Construire le lien entre la dimension scientifique et participative - Si recours à cette formule (conseillé) ; préparer bien à l'amont l'implication des scolaires et de leurs enseignants - Prendre en compte les réglementations et mesures de sécurité requises
<p>Animation de l'outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre suffisamment clair envers les participants sur la raison de leur mobilisation, les objectifs et produits de l'outil et le devenir des informations recueillies. - Veiller à ce que chacun puisse participer équitablement - Créer un climat bienveillant et sécurisant
<p>Suivi-évaluation de l'outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à restituer les résultats et leur interprétation à l'ensemble des participants et publics intéressés - Prévoir un temps de discussion, de concertation si besoin - Donner une suite à l'outil en l'inscrivant dans une démarche globale.

Les difficultés rencontrées

- Prendre en compte l'interdépendance de l'action avec les conditions météorologiques durant la réalisation de l'action et la période de surveillance.
- Dans le cas d'une possible connexion avec les sources utilisées pour l'eau potable, s'accorder avec les autorités compétentes sur la démarche à suivre.
- S'assurer de l'accès aux sites de relevés.
- Chronophage et nécessite un dispositif de suivi scientifique conséquent et coûteux.

A propos de la fiche

Cette fiche pratique n'est pas limitative, elle s'appuie sur des expérimentations et recherches menées dans un contexte particulier. Elle a vocation à favoriser le transfert d'expérience et l'autonomisation des pratiquants, en veillant à fournir les éléments de méthode favorables à la réussite de l'outil.

Ainsi se dégage une invitation à vous approprier cet outil en fonction des objectifs que vous poursuivez et des moyens à votre disposition.

En cas de besoin, un accompagnement spécifique peut être proposé pour la conception et mise en œuvre de cet outil.

Vous pouvez contacter :

Mélanie FERRATON

melanie.ferraton@gmail.com

0616315552

Ou

Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est

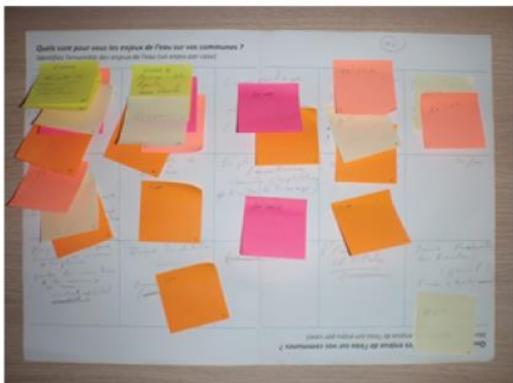
1, rue Charles Hérold

38380 Saint Laurent du Pont

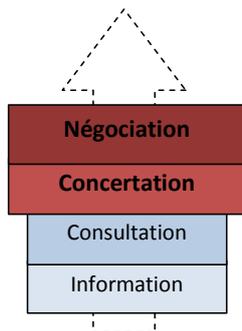
06 33 90 43 29

contact@amisdesparcs.fr

LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE



Crédit photos : EDYTEM

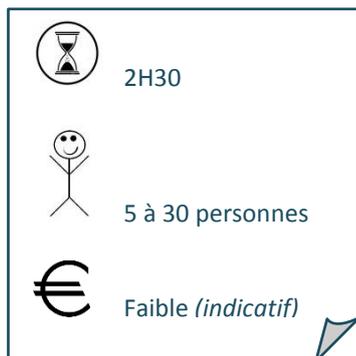


Objectifs de l'outil

- Favoriser l'expression individuelle, l'écoute et la compréhension mutuelle des intérêts de chacun
- Créer de la mobilité, la rencontre et le partage entre les participants
- Favoriser la créativité et l'innovation
- Recueillir, rassembler et représenter de l'information spatialisée issue des participants en vue d'établir un diagnostic partagé
- Produire un document cartographique collectif par et pour les participants
- Recueillir la vision et la connaissance des participants

Publics cibles

- ✓ Habitants
- ✓ Usagers
- ✓ Acteurs locaux
- ✓ Elus



Ressources nécessaires

Matérielles

Des cartes grand format (minimum A3) du bassin-versant (hydrologie, occupation des sols...)
 Plusieurs tableaux vierges grand format (minimum A3) (même nombre que de cartes)
 Stylos/Feutres/stabilos de couleurs différentes
 Patafix

Humaines

1 ou 2 animateurs (selon le nombre de participants)
 1 personne chargée du compte-rendu

Principes de l'outil

La cartographie participative est un outil qui vise à construire avec les acteurs locaux, habitants, usagers, un diagnostic partagé d'une situation représentée cartographiquement. Il permet aux participants de partager et de représenter spatialement leurs connaissances et visions d'un sujet donné et d'aboutir à un accord. Ce dispositif peut être utilisé lorsque les organisateurs veulent recueillir des savoirs locaux et ainsi améliorer leur connaissance du territoire, créer une dynamique sociale territoriale susceptible de réduire des problèmes ou conflits et prendre en compte les besoins locaux dans une politique territoriale.

Il est particulièrement favorable aux contextes d'anticipation d'un problème ou conflit dans la mesure où il amène les acteurs locaux à se rencontrer et à concrétiser le partage de leurs visions autour d'un support commun, gage d'une réflexion partagée et d'une décision collective. Il constitue un outil pertinent en faveur de la gestion intégrée de la ressource en eau.

Avant l'activité

- ✓ Les organisateurs se sont accordés sur les objectifs, objet(s) et produit(s) de l'outil.
- ✓ Ils ont analysé la problématique et réalisé un diagnostic initial du bassin-versant.
- ✓ Ils ont recensé et invité les acteurs concernés par le sujet et ont identifié leurs positions vis-à-vis de la situation.
- ✓ Ils mettent en place un espace favorable au dialogue permettant aux participants d'être convenablement installés (tables et chaises), de pouvoir facilement échanger entre eux et aux animateurs de se déplacer librement dans l'espace pour orchestrer la dynamique collective.
- ✓ Le matériel prévu doit être suffisant pour le nombre maximum d'invités.

Déroulement de l'animation

Activité	Format	Durée	Objectifs
Accueil Collation	Libre	15 min	Accueil et immersion des invités dans le cadre et l'atmosphère collective.
Introduction Présentation du contexte, des organisateurs, des objectifs et objets de la rencontre et du déroulement.	Plénière	15 min	S'accorder sur les objectifs de la rencontre, proposer et faire valider le cadre.
Tour de table et expression individuelle de son lien à la rivière, au bassin ou à la ressource en eau (selon le nombre de participants)	Plénière	20 min	Optimiser les conditions du dialogue à venir en permettant aux participants de commencer à se connaître à partir d'un point commun : leur lien à la rivière ou à la ressource en eau.

Activité	Format	Durée	Objectifs
<p>Réalisation d'un diagnostic cartographique partagé intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un état des lieux des pratiques existantes concernant les cours d'eau, les zones humides, les sources et aquifères du bassin-versant, - Une compréhension du fonctionnement actuel des usages concernant les cours d'eau, milieux aquatiques et la ressource en eau (conciliation, tensions, conflits) - Une réflexion collective sur l'évolution de la situation - Cartographie des composantes et localisation des zones à problèmes. 	Par groupe	30 min	<p>Favoriser l'expression individuelle, le partage des connaissances, savoirs, points de vue vis-à-vis d'une situation, la compréhension mutuelle des intérêts de chacun.</p> <p>Travail sur fonds de cartes</p>
<p>Pause Café, thé</p>	Libre	15 min	<p>Permettre aux participants de se détendre et de reconnecter avec l'ensemble du groupe avant l'activité suivante.</p> <p>Permettre aux animateurs de préparer la suite en affichant au mur les cartographies et diagnostics de chaque groupe.</p>
<p>Présentation des réflexions et cartographies de chaque groupe. Réflexion collective et co-construction d'un diagnostic partagé et d'une cartographie commune intégrant les pistes de solutions identifiées.</p>	Plénière	45 min	<p>Favoriser l'écoute, le partage et la compréhension mutuelle entre les groupes.</p> <p>Faire émerger collectivement des pistes de solutions</p> <p>Produire un document commun sur la base d'un accord.</p>
<p>Recueillir les attentes et besoins des participants vis-à-vis des produits de la rencontre et des suites souhaitées.</p>	Plénière	15 min	<p>Créer les conditions pour que l'outil soit utile au territoire au-delà de la rencontre et pour qu'il soit approprié par les acteurs locaux.</p>
<p>Clôture de l'activité</p>	Plénière	10 min	<p>Mettre fin à l'animation.</p> <p>Valider collectivement les perspectives et prévoir la réunion de validation des résultats et valorisation</p> <p>Remercier les participants</p>

Après l'activité

Les organisateurs n'ayant pas animé la soirée se chargent de faire un compte-rendu de l'animation, qu'ils font valider par l'ensemble de l'équipe et qu'ils envoient aux participants en leur laissant l'opportunité d'apporter des compléments ou modifications.

Un espace numérique collectif (type wiki) de discussion, d'échanges, de partage de documents est créé par les animateurs pour maintenir la dynamique collective et le lien entre les participants.

Une réunion de restitution et de validation du support et des moyens d'utilisation, diffusion, valorisation, est programmée.

Points forts / points faibles

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre simple et rapide - Faible coût - Outil dynamique, visuel et convivial <p>Permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'expression de tous, la réflexion collective et la compréhension mutuelle - la mise à égalité des participants - la rencontre entre les habitants, usagers, professionnels, élus, etc. - les échanges et le partage de visions, d'expériences, d'intérêts... - l'atténuation des tensions, conflits d'usages - l'anticipation de certains problèmes - une production concrète à l'issue du dialogue - l'obtention d'un résultat concret, utile aux participants et valorisable. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre difficile en cas de gros conflits, nécessiterait plusieurs réunions préalables pour favoriser la compréhension mutuelle entre les acteurs et la réalisation du diagnostic. - Expérimenté une seule fois - Le document produit doit être retravaillé et numérisé par les organisateurs - La cartographie des usages peut être difficile - La restitution de la forme finale de la carte risque de ne pas satisfaire tous les participants - L'atelier s'effectuant en 2 temps (réunion de co-construction puis réunion de restitution/validation) risque de se heurter à des problèmes de disponibilité des acteurs.

Conditions de réussite de l'outil

<p>Conception de l'outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place cet outil à partir d'objectifs clairs et définis préalablement - S'assurer que cet outil réponde aux besoins du territoire - Avoir une connaissance suffisante des jeux d'acteurs, positions et de la problématique - Faire le lien avec les démarches et dispositifs existants - Inviter les différentes catégories d'acteurs concernées à participer - Avoir un objet mobilisateur et une communication appropriée saisissable par tous - Disposer d'un espace dédié permettant aux personnes de dialoguer
<p>Animation de l'outil</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etre suffisamment transparent et clair envers les participants sur la raison de leur mobilisation, les objectifs et produits de l'outil et le devenir des informations recueillies. - Etre au service du dialogue - Veiller à répartir équitablement la parole entre les participants - S'assurer que les participants se comprennent mutuellement et ne se jugent pas

Suivi-évaluation de l'outil

- Inviter les participants à fournir leurs coordonnées et leur demander s'ils souhaitent « recevoir le compte-rendu » « participer au compte-rendu », « être informés des suites de la démarche », « participer à d'autres actions », etc.
- Leur laisser l'opportunité de formuler des questions, remarques, suggestions vis-à-vis de l'expérience qu'ils viennent de vivre
- Faire un retour aux participants qui le souhaitent sur les résultats de leur contribution
- Donner une suite à l'outil en l'inscrivant dans une démarche globale.

Les difficultés rencontrées

- Le sous dimensionnement de la salle
- Monopolisation de la parole par certaines personnes (cf rôle de l'animateur)
- La présence de média(s) peut créer une ambiance pesante contreproductive à l'expression de tous

A propos de la fiche

Cette fiche pratique n'est pas limitative, elle s'appuie sur des expérimentations et recherches menées dans un contexte particulier. Elle a vocation à favoriser le transfert d'expérience et l'autonomisation des pratiquants, en veillant à fournir les éléments de méthode favorables à la réussite de l'outil.

Ainsi se dégage une invitation à vous approprier cet outil en fonction des objectifs que vous poursuivez et des moyens à votre disposition.

En cas de besoin, un accompagnement spécifique peut être proposé pour la conception et mise en œuvre de cet outil.

Vous pouvez contacter :

Mélanie FERRATON

melanie.ferraton@gmail.com

06 16 31 55 52

Ou

Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est

1, rue Charles Hérold

38380 Saint Laurent du Pont

06 33 90 43 29

contact@amisdesparcs.fr

BIBLIOGRAPHIE ET WEBOGRAPHIE

Références communes aux deux carnets

- BARRET P., 2012, *Guide pratique du dialogue territorial – Concertation et médiation pour l’environnement et le développement local*. Editions de l’Aube, 231 pages.
- FISHER R., URY W., PATTON B., 1982, *Comment réussir une négociation*. Seuil, 272 pages.
- FONDATION DU ROI BAUDOIN, 2006, *Méthodes participatives – un guide pour l’utilisateur*.
- GOURGUES G., 2015, *Synthèse des ateliers territoriaux*.
- GRAND LYON, 2006, *Guide méthodologique : la concertation dans la conduite de projets*.
- GUIDE DE L’EAU 2013-2014, 2013, Edition Johanet, 1 000 pages.

Webographie

- www.comedie.org
- www.eaurmc.fr
- <http://institutdelaconcertation.org/Ressources>
- www.geyser.asso.fr
- www.parcs-naturels-regionaux.fr
- www.urcpierhonealpes.fr
- www.amis-chartreuse.org
- www.cddpnr06.org
- www.parc-chartreuse.net
- www.parcduluberon.fr
- www.pnr-prealpesdazur.fr
- parc-du-vercors.fr
- www.riviererhonealpes.org

Références de ce carnet méthodologique et pratique

- FEDERATION DES PNR DE FRANCE, *Guide « Les syndicats mixtes des Parcs Naturels Régionaux »*, 2008
- FERRATON M., FERRAND N., GRIMALDI M., HOBLEA F., à paraître. - *La gestion intégrée de la ressource en eau : quels enjeux et perspectives pour les Parcs naturels régionaux du Sud-Est de la France ? Un essai d’accompagnement de la réflexion dans le PNR du Luberon*. Courrier scientifique du Parc Naturel Régional du Luberon et de la Réserve de biosphère Luberon-Lure
- PERIFERIA A., 2014, *Collaborer entre chercheurs et acteurs de terrain ? Réflexions, points d’attention et questions à se poser pour une collaboration fructueuse*.
- PERIFERIA A., 2014, *Mettre en place et transmettre des démarches de participation, parcours libre autour des « bonnes » questions à se poser*.



Retrouvez ce guide en téléchargement sur
www.eaurmc.fr

Mélanie Ferraton
06 16 31 55 52
melanie.ferraton@gmail.com

Groupement des Amis des Parcs naturels régionaux du Sud-Est
1, rue Charles Hérold
38380 Saint Laurent du Pont

06 33 90 43 29
contact@amisdesparcs.fr
www.eau.amisdesparcs.fr

Septembre 2016

Crédits photos : Laboratoire Edytem, les Amis du Parc de Chartreuse, les PNR de Chartreuse et PNR du Vercors, le conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur, le PNR du Luberon, l'Association Réciprocité Guiers, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

COMMENT IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LA GESTION DE L'EAU ?

Retours d'expériences de Parcs Naturels Régionaux



CARNET MÉTHODOLOGIQUE & PRATIQUE

La participation des citoyens à la gestion de l'eau s'impose aujourd'hui non seulement en tant qu'injonction réglementaire mais aussi comme profonde aspiration sociale.

Cette approche suppose un certain nombre de conditions, de connaissances et de compétences pour pouvoir la mettre en œuvre efficacement.

Ce guide est composé de deux carnets : le carnet théorique et le carnet méthodologique et pratique. Le carnet théorique décrypte les concepts et mécanismes de la gestion participative de l'eau, le carnet méthodologique et pratique s'appuie sur des expériences de démarches participatives menées dans quatre Parcs Naturels Régionaux. Il présente différentes modalités de participation et propose des retours d'expériences détaillés ainsi que des fiches outils.